

Selon le procureur de la Couronne de Cowansville

Des policiers font des arrestations arbitraires

On survole le Canada avec des bombes!

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, a indiqué hier aux Communes que les bombardiers américains transportant des bombes nucléaires avaient le droit de survoler le Canada, en vertu d'une entente conclue entre les deux pays, mais qu'ils ne pouvaient atterrir sur le sol canadien qu'en cas d'urgence.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, avait demandé au ministre si ces bombardiers pouvaient utiliser des îles septentrionales canadiennes pour atterrir et quelles mesures étaient prises pour protéger le territoire canadien devant un accident comme celui signalé au Groenland en fin de semaine, alors qu'un bombardier américain transportant des bombes nucléaires s'est écrasé.

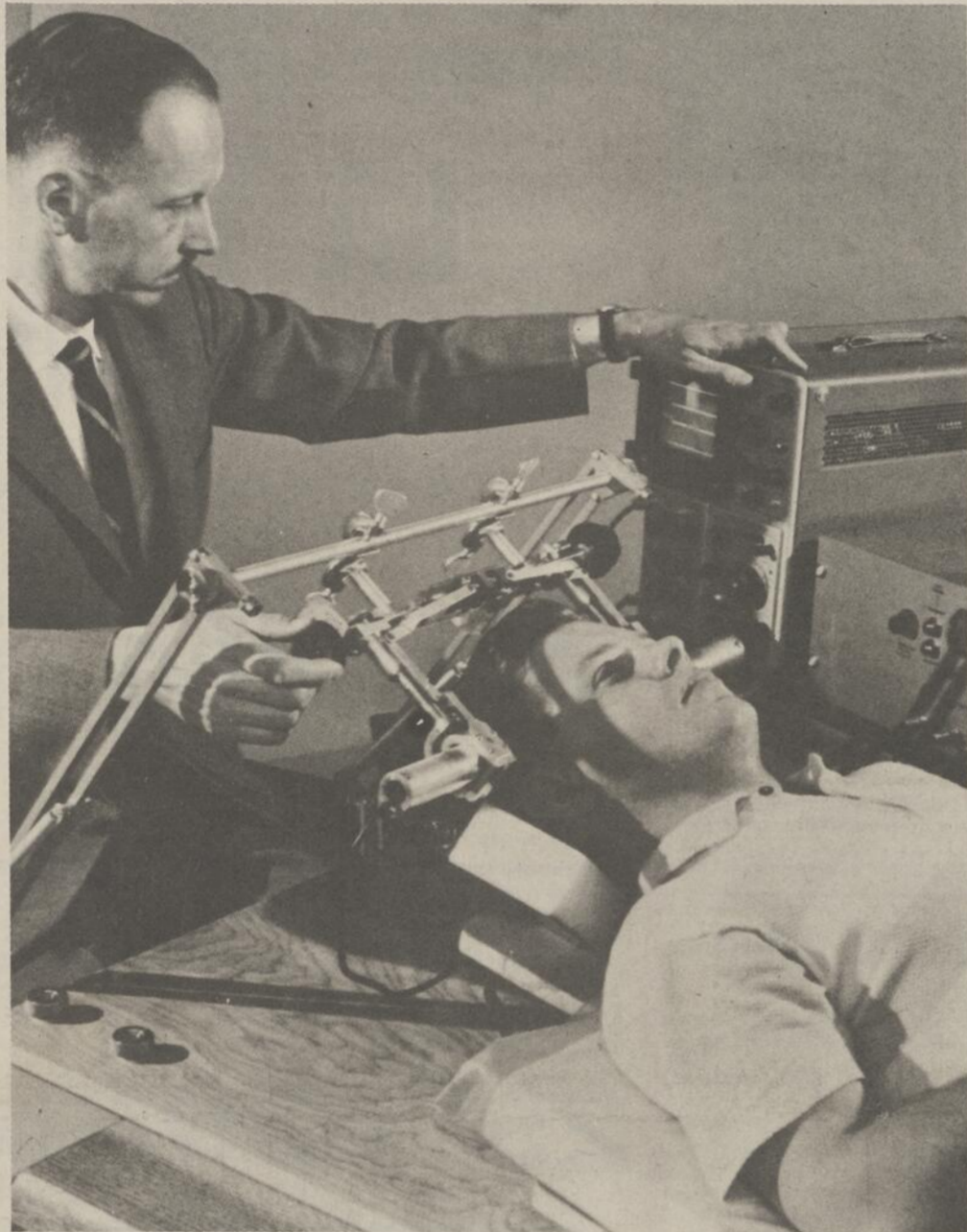
M. Cadieux a indiqué qu'une entente signée par le Canada et les Etats-Unis autorisait ces vols au-dessus du territoire canadien, mais non l'atterrissage. Il a ajouté toutefois que l'atterrissage serait sûrement permis en cas d'urgence.

Le cas échéant, dit-il, des précautions seraient prises par un personnel expérimenté afin qu'il n'y ait aucune conséquence grave à l'incident.

Le ministre a confirmé que ces bombes nucléaires ne sont pas amorcées et que par conséquent il n'y a pas risque d'explosion.

M. Andrew Brewin (NPD — Toronto-Greenwood) a demandé à M. Cadieux si le Canada était en consultation avec le Danemark au sujet de l'accident de la fin de semaine.

Le ministre a répondu que le Danemark n'avait pas signé d'entente du genre de celle conclue entre le Canada et les Etats-Unis et que ces bombardiers ne pouvaient par conséquent survoler le territoire danois.



LES ECHOS DU CERVEAU— Arthur Hudson (à gauche) fait la démonstration d'un appareil qui fait rebondir les ondes sonores sur la surface du cerveau pour déceler les désordres cérébraux. L'ingénieur au Conseil national de la recherche a simplifié les anciens procédés et en a amélioré la précision. Son collaborateur B.J. Trollope, qui joue ici le "patient", a collaboré à la création de l'appareil.

(Photo PC)

MONTREAL PC -- Me Claude Noiseux, procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Bedford, a déclaré hier devant les membres de la commission d'enquête Prévost:

"Il arrive souvent que des individus soient amenés directement au poste de police ou incarcérés et que la plainte soit portée bien après".

Me Noiseux a poursuivi, en réponse aux questions de Me Yves Prévost, le président de la commission, en disant qu'"il arrivait souvent qu'une personne était détenue plus de 24 heures après son arrestation avant que la plainte ne soit logée".

"Le procureur de la Couronne n'est pas mis au courant par les policiers lorsqu'une personne est arrêtée illégalement pour interrogatoire et ensuite relâchée", a-t-il dit.

Il a ajouté que "si une arrestation a lieu avant qu'une plainte ne soit portée le procureur de la Couronne n'en a pas connaissance parce que ce fait n'apparaît jamais au dossier judiciaire".

Car, a-t-il dit, "c'est la police qui avertit le procureur de la Couronne qu'une plainte doit être portée, ce qui exclut tout contrôle judiciaire sur les arrestations".

Un gardien à la prison commune de Sweetsburg, M. Lucien Davignon, a affirmé que 25 pour cent des détenus enregistrés au livre d'écrasé étaient entrés en prison sans qu'un mandat ait été émis ou une accusation portée contre eux. Ce pourcentage s'explique du fait qu'un assez grand nombre d'individus sont arrêtés pour "facultés affaiblies".

"Lorsqu'il y a une charge, nous l'indiquons au livre d'écrasé. Mais si il n'y en a pas, nous ne posons pas de questions aux policiers et inscrivons "détention", c'est tout" a dit M. Davignon.

Par ailleurs, au sujet des accusations de brutalité policières portées par Karl Boomhower devant la commission Prévost, certaines contradictions ont commencé d'être perçues, et l'importance des marques et des blessures qu'aurait reçues Boomhower a été quelque peu atténuée, sinon diminuée considérablement.

Ainsi, selon Me Noiseux, le député du comté de Brome, M. Glen Brown, aurait demandé enquête sur l'affaire Boomhower, mais à la suite d'une visite du député à la prison de Sweetsburg, le policier Gérard Clément a affirmé que Boomhower ne boitait pas et n'était pas aussi grave qu'on le rapportait", a expliqué Me Noiseux.

Au moment où les policiers provinciaux sont venus le chercher pour le conduire à la prison de Sweetsburg, le policier Gérard Clément a affirmé que Boomhower ne boitait pas et n'était pas aussi grave qu'on le rapportait", a expliqué Me Noiseux.

Des hauts fonctionnaires ont déclaré à la presse que le gouvernement américain utilisait "toutes les voies diplomatiques praticables", sans renoncer au recours à la force.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a commenté la capture d'un vaisseau de la marine américaine et de ses 83 hommes d'équipage par la Corée du Nord, la qualifiant d'"acte de guerre".

M. Rusk a conseillé aux Nord-Coréens de "se modérer" ajoutant qu'ils seraient "bien avisés de s'en tenir là".

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a commenté la capture d'un vaisseau de la marine américaine et de ses 83 hommes d'équipage par la Corée du Nord, la qualifiant d'"acte de guerre".

Le porte-parole américain n'a pas précisé où les pièces, que l'on croit provenir des quatre bombes que transportait l'appareil, ont été retrouvées.

Plus tôt, une équipe de recherche de l'aviation américaine avait découvert des marques de brûlures et des fragments dans le secteur.

Les experts avaient alors relevé la présence "d'une quantité négligeable de radioactivité où est survenu l'écrasement".



A L'ABRI DES MORTIERS ENNEMIS— Ces visages terrifiés de cette mère de famille vietnamienne et de ses deux petites filles montrent combien les attaques surprises des Vietcong au mortier peuvent être violentes. Derrière elles nous voyons un soldat américain qui ne semble pas beaucoup plus rassuré. La scène se passait dans la zone démilitarisée, à Khe Sanh quand les troupes américaines et sud-vietnamiennes ont dû se replier sous le feu nourri des mortiers Vietcong. Toute la population de Khe Sanh a évacué la ville attendant que les secours aériens arrivent de Da Nang.

4 aviateurs canadiens perdus aux Etats-Unis

NEWLAND, Caroline du Nord (PA) — Les services d'urgence ont été mis en branle hier soir, Nord, et à Tri-City, Tennessee dans l'espoir de retrouver un avion léger, avec quatre Canadiens à bord, qui a été porté disparu peu après que le pilote ait transmis un message la nuit dernière. Le pilote a déclaré qu'il avait perdu l'appareil.

L'appareil Cessna 172 n'avait aucun plan de vol quand il a décollé d'Albany, N.Y., à 10,30 du matin, hier. Il devait faire le plein à Johnstown, Pennsylvanie, mais apparemment il ne l'a pas fait.

On ne connaissait pas encore l'identité des passagers.

Le lieutenant-colonel Foy Reese, commandant de la patrouille de l'air d'Asheville, en Caroline du Nord, a déclaré que les recherches devaient commencer vers 8h, ce matin. Il a ajouté que six avions seraient disponibles.

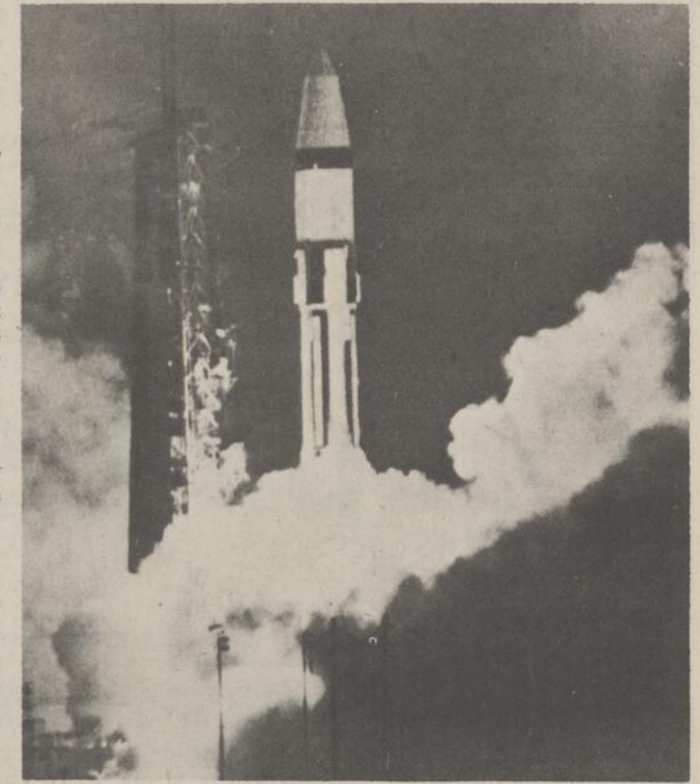
L'avion a transmis son dernier message vers 6h, hier soir au-dessus de la région de West Jefferson, Caroline du Nord, un secteur montagneux près de la frontière entre cet Etat et le Tennessee. Une tempête de neige s'est abattue sur la région hier, laissant jusqu'à quatre pouces de neige.

Le service de secours aérien de la base de l'aviation américaine Warner Robins, en Géorgie, a fait savoir que l'appareil disparu était enregistré au nom de Laurentide Aviation Ltée.

La preuve de la couronne de Cartierville, Québec, et avait quitté Cartierville à 7h,13 hier matin.

Des policiers d'Etat et des membres de divers services aériens ont vérifié toutes les pistes d'atterrissage de la région, mais n'ont obtenu aucun résultat.

Cette affaire s'est déroulée entre mai et novembre 1962.



EN ROUTE VERS LA LUNE— Cette puissante fusée Saturne 1 d'une hauteur de 181 pieds a été lancée au début de la semaine vers la lune, du Cap Kennedy, en Floride. La fusée était portée du premier module lunaire, prototype de ceux qui doivent transporter les astronautes à la surface de la lune dans quelques années. L'expérience quoique non réussie complètement a été jugée très enrichissante et satisfaisante.

Washington pourrait recourir à la force pour récupérer son vaisseau

La population américaine commence à ne plus croire les versions de Washington

Par la PRESSE CANADIENNE

Quels que soient les véritables dessous de la capture du navire espion Pueblo, l'opinion publique américaine semble de plus en plus lasse d'entendre ses dirigeants séparer le monde en deux catégories: "les bons" et "les autres" et d'avaler docilement la version de Washington sur les incidents mondiaux.

Cette lassitude s'est accentuée lors de l'affaire de l'aviation-espion U-2. Les Américains ont alors souffert d'une indigestion de masse à retardement quand

Une affaire plus récente encore, soit l'incident du Golfe du Tonkin, a multiplié les doutes sur la crédibilité de la Maison-Blanche. On y a conclu que Washington, pour dire le moins, "arrangeait" les nouvelles et pour en dire davantage, les escamotait simplement.

Ce dernier incident affichait une surprenante ressemblance avec celui du Pueblo, au point de faire dire au New York dans son éditorial:

"S'ils se rappellent le Golfe du Tonkin, les Américains seront sages de rester calmes et de ne pas sauter aux conclusions, comme l'ont déjà fait plusieurs représentants au Congrès, sur la capture d'un vaisseau de reconnaissance américain par la Corée du Nord".

Résolution du Tonkin
Sans que le Congrès ait fait aucune déclaration de guerre, l'administration Johnson poursuit actuellement la guerre au Vietnam, sur la foi de la résolution du Golfe du Tonkin, adoptée en 1964. Plusieurs sénateurs affirment maintenant qu'ils ont été accusés d'approuver la résolution à cause des rapports officiels qu'on leur a soumis à l'époque.

La première confirmation

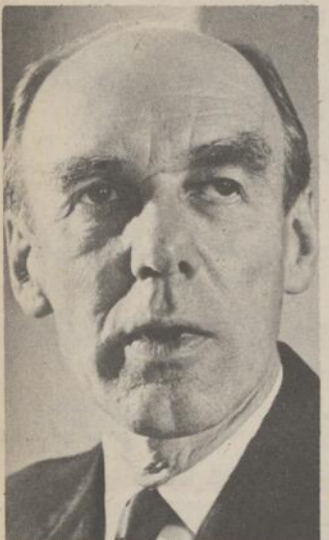
WASHINGTON (PC) — Le département de la Défense des Etats-Unis a révélé hier que des pièces d'équipement en usage dans les armes nucléaires ont été découvertes près de l'endroit où s'est écrasé dimanche un bombardier B-52, au large de la côte du Groenland.

Cette affirmation constitue la première confirmation officielle que des armes nucléaires étaient à bord de l'appareil qui s'est écrasé près de la base de Thulé.

Le porte-parole américain n'a pas précisé où les pièces, que l'on croit provenir des quatre bombes que transportait l'appareil, ont été retrouvées.

Plus tôt, une équipe de recherche de l'aviation américaine avait découvert des marques de brûlures et des fragments dans le secteur.

Les experts avaient alors relevé la présence "d'une quantité négligeable de radioactivité où est survenu l'écrasement".



Le chef de l'opposition au Parlement M. Robert Stanfield rendra jeudi après-midi une visite de courtoisie au premier ministre du Québec M. Daniel Johnson. M. Stanfield sera ensuite orateur invité lors d'un souper donné par la Chambre de commerce de Québec.



Me Claude NOISEUX

Un autre gardien, Lucien Jacques, a dit n'avoir rien vu d'anormal dans la figure de Boomhower vers le 13 ou 14 mars, ni dans son comportement.

Au moment où les policiers provinciaux sont venus le chercher pour le conduire à la prison de Sweetsburg, le policier Gérard Clément a affirmé que Boomhower ne boitait pas et n'était pas aussi grave qu'on le rapportait", a expliqué Me Noiseux.

Des agents de la PP auraient battu un détenu à Cowansville

MONTREAL (PC) — Karl Noiseux l'avait frappé à plusieurs reprises à la figure et aux épaules.

Rendus à la prison et voulant obtenir des aveux, les policiers agents de la Sûreté provinciale ont fait de la part de deux taloches, coups de poing et de pieds, bousculade, etc. Il a dit avoir réussi à éviter quelques coups, mais n'a pas tenté de résister à ses assaillants.

"Vous ne pouvez rien faire contre ce genre d'individus", a-t-il commenté.

La raison de ces coups, "je ne voulais pas m'accuser d'un crime que je n'avais pas commis".

Interrogés par les procureurs de la commission et par un avocat qui représente le ministère de la Justice et la PP, les membres de la famille de Boomhower ont témoigné tour à tour que Karl était en excellente santé avant son arrestation et que son corps était couvert de sa famille et de co-détenus d'hématomes et d'ecchymoses qui ont décrit dans quel état il se trouvait après avoir été présumément brutalisé par les agents Jean Noiseux et Maurice Roy.

Boomhower a relaté qu'il avait été appréhendé le 10 mars et qu'en cours de route entre sa ferme et Cowansville, l'agent

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



L'exécutif de la Caisse populaire Desjardins de Farnham a été réélu par acclamation pour un nouveau terme. Nous reconnaissons sur notre photo dans l'ordre habituel, assis, MM. Denis Frenière, directeur du service d'inspection de l'Union régionale; Philippe Boulais, président; Roger Frenière, secrétaire-gérant; Jos. W. Lamoureux, administrateur; debout, MM. Roger Nadon, vice-président; Janvier Gladu, administrateur; Alban Berthiaume, commissaire de crédit; Marcel Madey, assistant-gérant de Jean-Paul Mercier, commissaire de crédit. (Photo: Robitaille)

La Caisse populaire de Farnham a un actif de \$2,503,424.86

FARNHAM-(DNC)--La Caisse populaire de Farnham lors de son assemblée générale annuelle a présenté son 16e rapport financier. L'organisme a terminé son année financière le 30 novembre 1967 avec un actif total de \$2,503,424.86 comparativement à \$2,123,061.18 en 1966, soit une augmentation de \$380,363.68.

Cette assemblée s'est déroulée à la salle St-Romuald de Farnham et plus de 300 membres ont assisté à cette importante réunion.

Les membres ont également réélu leur conseil d'administration pour la présente année. Il se compose comme suit: M. l'abbé Hectorine Chapdelaine, curé de la paroisse St-Romuald conseiller moral; Philippe Boulais, président; Roger Nadon, vice-président; Roger Frenière, secrétaire-gérant; Jos. W. Lamoureux, administrateur; Janvier Gladu, administrateur. A la commission de crédit: M. Alphonse Delorme, président; Alban Berthiaume, commissaire. Au conseil de surveillance: M. Albert Meunier, président; François Drainville, secrétaire et Romuald Desrosiers, surveillant.

A la suite de l'élection, M. Denis Frenière, directeur du service de l'inspection de l'Union régionale des caisses populaires a donné un exposé sur l'assurance-vie et a ré-

pondu adéquatement à toutes les questions qui lui ont été posées par l'assistance.

Tirage

Plusieurs prix de présence ont été tirés à la fin de l'assemblée. Il s'agissait de sept prix de \$10 et de six prix de \$5. Les gagnants ont été: Mlle Robert, M. Emile Lebeau, Mme Willie Couture, Mme Martin, M. Gilles Desrosiers, M. Paul Ostiguy et M. Adrien Paquette, pour les \$10. Les gagnants des \$5 ont été: Mme Simone Therrien, Mme Roger Blanchard, M. Antonin Robillard, M. Valérie Lafrance, Mme Lucien Lague et M. Paul Tétrault.

Actif

L'actif de la Caisse populaire de Farnham pour l'année qui vient de se terminer se lit comme suit: (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 1966).

Disponibilités: en caisse (argent en mains et en dépôt) \$72,017.92 (\$748,813.20). Dépôt bloqué, \$28,594. Placements: parts sociales à l'Union régionale, \$20,000 (\$15,000); obligations \$115,875.51 (\$142,045.13); parts sociales du Mouvement Desjardins \$11,925 (\$2,100), pour actif liquide de \$958,412.43 (\$907,958.33). Prêts aux membres: reconnaissances de dette à 758 membres, \$669,863.47 (\$567,330.35); hypothèques à 157 membres, \$787,648.96 (\$563,147.50). Immobilisations: terrains, \$12,788.66 (\$12,788.66); immeuble (après amortissement), \$47,211.34 (\$48,836.34); ameublement (après amortissement), \$24,000 (\$19,500); autres actifs de \$3,500 (\$3,500). Le total de l'actif se chiffre donc à \$2,503,424.86 (\$2,223,061.18).

Le passif

Le passif se lit comme suit. Exigibilité: capital social, \$22,030 (\$218,047.90); épargne adu- dule, \$2,101,977.22 (\$1,803,884.77); épargne scolaire, \$15,640.61 (\$14,007.03); dépôts à terme, \$26,100 (\$30,000). Le total du passif est de \$2,425,747.83 (\$2,065,939.70). Le solde des bénéfices non répartis, \$29,351.56 (\$20,473.71); fonds réservé, \$34,104.60 (\$26,416.90); fonds de prévoyance, \$13,000 (\$10,000); surplus, \$230.87 (\$230.87); autres fonds, \$1,000, pour un total de \$2,503,424.86 (\$2,123,061.18).

Opérations

L'état des opérations se compose comme suit: droit d'entrée versé au fonds de réserve, \$1,604.60. Bénéfices bruts \$135,138.28; moins administration générale, \$40,648.91; intérêts payés à 3% assurable \$45,694.92; assurance-vie épargne, \$6,306.99; assurance garantie globale, \$937.78; coût du local de la caisse, \$3,843.98; contributions (Fédération et Union), \$4,793.88; amortissement mobilier, \$3,570.26, pour un total de \$105,796.72.

Bénéfices nets à répartir: \$29,431.56. Fonds de réserve \$7,895.40; fonds de prévoyance, \$5,000; boni au capital social à 6%, \$14,446.16; autres fonds, \$2,000, pour un total de \$29,341.56.

La Régionale Meilleur implantera les options agricoles dans la polyvalente de Saint-Césaire

BRIGHAM (GMM) -- La direction générale des écoles de la Commission scolaire Régionale Meilleur, dans son mémoire présenté à la Mission de l'enseignement professionnel agricole à l'école d'agriculture de Brigham indiqua où et comment se réalisera l'implantation des options agricoles.

Le porte-parole de la régionale Meilleur, le Révérend Frère Jules Leblanc, directeur général adjoint, révéla que les options agricoles se donneraient à l'école polyvalente qui se construira à Saint-Césaire et dont les portes devraient s'ouvrir aux élèves en septembre 1971. Les facteurs ayant déterminé ce choix sont la concentration des fermes dans la périphérie immédiate de la ville de Saint-Césaire (plus de la moitié), les concentrations d'exploitations à base de culture maraichère, grandes cultures ou spécialités, la localisation des coopératives et les emplacements où seront construites les polyvalentes.

Sur les cinq qui seront bâ-

ties sur le territoire de la Régionale Meilleur, trois se feront à Granby même, une à Waterloo et la dernière à Saint-Césaire. Or Saint-Césaire est le centre où les jeunes agriculteurs se trouvent en plus grand nombre.

L'implantation d'une école polyvalente à options agricoles dans cette ville évitera à beaucoup la fatigue et les risques d'un transport par autobus. D'autre part la diminution du transport sera une source d'économie notable pour les contribuables.

- Corps enseignant -

Selon les autorités de la Commission scolaire Régionale Meilleur, il est difficile d'évaluer immédiatement le nombre exact de professeurs qui seront requis pour enseigner les options agricoles au cours secondaire. Il en est ainsi aussi en ce qui a trait directement aux cours eux-mêmes.

Toutefois il est prévisible que des expérimentations en serres sur semis et plans devront être menées par les étudiants.

Il est aussi possible de prévoir qu'il sera indispensable de faire des expérimentations en industrie animale. Des ateliers pour l'entretien et la réparation de l'équipement agricole devront être prévus lors de la construction de cette école.

Des stages pratiques pour vérifier les enseignements reçus à l'école devront être organisés aux endroits choisis par les responsables des options agricoles, dans les différents domaines abordés.

Actuellement, seule l'école d'agriculture de Notre-Dame des Erables, à Brigham, donne ce genre d'enseignement et les élèves voulant en bénéficier doivent quitter leur domicile pour devenir pensionnaires durant des périodes de

temps assez prolongées, ce qui explique le manque d'enthousiasme remarqué chez les jeunes gens.

- Recommandations -

A la suite de ces observations, la Régionale Meilleur émet ses recommandations:

- Nomination d'un responsable de l'enseignement professionnel agricole à la Commission scolaire régionale Meilleur au même titre que les responsables des autres disciplines.

- Mise sur pied d'un système permanent à la disposition des adultes.

- Intégration de l'atelier des métiers agricoles à l'ensemble de l'école polyvalente choisie, pour que cet enseignement ne soit pas considéré à part des autres et que les étudiants de cette option puissent profiter de ces avantages qu'offrent les "options graduées".

- Qu'à la polyvalente de Saint-Césaire les ateliers de mécanique, de menuiserie, d'électricité etc... ainsi que les laboratoires de physique, chimie, biologie et sciences naturelles soient adaptés pour servir les fins de l'option agricole tout autant que les autres options.

- Qu'une section de la bibliothèque soit réservée pour les livres, bulletins, revues, et journaux concernant l'agriculture.

- Que les bureaux des professeurs soient à proximité de l'atelier d'agriculture et qu'ils puissent servir à recevoir les élèves et même les cultivateurs tout autant qu'à la préparation des cours.

- Qu'une équipe volante de spécialistes dispensent leur enseignement aux trois régionales encerclant Brigham, soit: Honore-Mercier, Meilleur et Missisquoi, et que la coordination ou l'animation soit assurée par un responsable, pour ces trois régionales tant pour les cours pour adultes que pour les cours réguliers.

Cette dernière recommandation, sous d'autres formes toutefois se retrouve sans cesse dans les divers mémoires.

Le mandat de deux des échevins de Farnham prend fin cette année

FARNHAM--Deux des membres du conseil municipal de la cité de Farnham terminent leur mandat cette année. Il s'agit de MM. les échevins J.J. Dempster et Albert Meunier.

L'appel nominal aura lieu de midi à 2 heures, jeudi après-midi. S'il doit y avoir élections à l'un ou l'autre des deux sièges ou aux deux sièges, ces élections auront lieu jeudi le 1er février.

Commémoration de l'adoption du fleurdelisé à St-Césaire

SAINT-CESAIRE (DNC) - Trente jeunes de Saint-Césaire ont manifesté le désir de travailler sérieusement dans le Cercle de fleurdelisé. Après cet engagement, le révérend frère Jacques Beauséjour, animateur du Cercle de fleurdelisé, au collège St-André a prononcé une allocution pour démontrer l'attachement des Canadiens français envers ce drapeau.

Nous pouvons dire que c'est le 66ième anniversaire de la nation canadienne-française; car notre fleurdelisé tire son origine du drapeau Carillon qui flotta à Saint-Hyacinthe sur le presbytère Saint-Judes, le 26 septembre 1902, à déclarer le Frère Beauséjour.

Par sa définition même le fleurdelisé reste le symbole authentique de l'origine ethnique, de la langue, de la foi et des traditions les plus chères que tout véritable Canadien français s'est efforcé de conserver et de développer tout au cours de son histoire, ajouta le frère Beauséjour.

En s'adressant aux étudiants du Révérend Frère Jacques Beauséjour déclara que le fleurdelisé restera le signe de notre unité menacée par les coups centralisateurs qui ne cessent de s'abattre sur notre nation depuis la conquête. Le Frère Beauséjour ajouta: "Les Canadiens français respectent leurs origines et manifesteront leurs aspirations en honorant le fleurdelisé et en le



VINGTIÈME ANNIVERSAIRE-- Le Cercle de fleurdelisé de Saint-Césaire a commémoré avec brio le vingtième anniversaire de l'adoption du drapeau du Québec, devant les étudiants du collège Saint-André, à Saint-Césaire. Sur cette photo nous voyons de gauche à droite, le frère Jacques Beauséjour, animateur du cercle du fleurdelisé et membre du conseil général de la SSJB du diocèse; le frère Roland Brunelle, directeur du collège Saint-André et Mme Marie-Laure Pion présidente de la section féminine de Saint-Césaire de la SSJB.

LA VENTE AVANT-INVENTAIRE

BAT SON PLEIN AU MAGASIN POPULAIRE

Amédée Zigby

La vente dure déjà depuis une semaine, par contre nous vous offrons encore un bon choix plusieurs de nos lignes de marchandises.

Toute notre marchandise d'automne et d'hiver doit être écoulee avec des réductions de

25% - 50% et 60%

UNE SEULE VENTE DE CE GENRE DURANT L'ANNEE

Manteaux de Cuir

Finis kid
Pour dames. Couleurs et grandeurs assorties
Rég. \$95.95 et \$99.95
VENTE **\$78.95**

CHEMISES

Sport Bluestone, couleurs et grandeurs assorties \$5.95 à \$8.00

VENTE **\$2.00**

BOTTILLONS

Pour hommes. En loup marin véritable. Rég. \$19.95.

VENTE **\$12.95**

Amédée Zigby

Vêtements pour toute la famille

Nous avons toujours les prix les plus bas en ville

243, rue Principale Granby 372-4008

VENTE d'entrepôt

Réductions de 60% et plus

- Balance de ligne
- Importation de France
- Email vitrifié

—MARMITES —CASSEROLES
—POELES A FRIRE —FRITEUSES etc.

Teintes unies: jaune, blanc, bleu et à motifs décoratifs

Manufacture

GLOMUS Inc.

114 Robinson S. (voisin de Thor Mills)
Granby 378-7923

LIQUIDATION 1/2 PRIX

Commencant lundi le 22 janvier jusqu'à samedi le 27 janvier



10, St-Joseph Granby

GRANBY

Une augmentation de \$1,358,606 et de 659 membres

L'actif de la Caisse populaire de Granby atteint \$11,544,661

GRANBY-- L'actif total de la Caisse populaire de Granby s'est accru de \$1,358,606 au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 octobre 1967, passant de \$10,186,054,71 qu'il était un an plus tôt à \$11,544,661.07. Avec ses 14,629 membres, cette coopérative d'épargne et de crédit demeure toujours la plus importante de toutes les Caisses populaires du Québec au chapitre des effectifs. Elle vient par ailleurs au cinquième rang des 1,300 caisses opérant au Québec si l'on se base sur l'actif total pour déterminer son importance.

Ces chiffres ont été livrés par M. J.-Henri Payette, secrétaire-gérant de la Caisse populaire de Granby, alors qu'il s'adressait à de nombreux membres réunis en la salle du sous-sol de l'édifice de la Caisse, rue St-Antoine sud, hier soir, pour participer à l'assemblée générale annuelle.

Détailant le 27e rapport annuel, M. Payette a révélé que le capital social de cette entreprise a augmenté de 21,7% au cours de l'année qui vient de s'écouler, passant de \$1,252,806,63 qu'il était au 31 octobre 1966 à \$1,524,560,78 au 31 octobre 1967. Le montant total de l'épargne des adhérents s'est accru de \$1,036,885, soit de 12,4% pour passer à \$9,381,797. L'épargne des 3,660 étudiants se chiffre à \$106,918. Le montant total des prêts inscrits aux livres de la Caisse populaire de Granby a augmenté de \$1 million au cours de la même période, passant de \$5,907,531 à \$6,907,596.

Actif et passif
L'actif de la Caisse populaire

de Granby se détaille comme suit: disponibilités en caisse (argent en main et en dépôt à la caisse régionale de compensation), \$2,974,309.91; dépôt bloqué à la Banque Provinciale (compensation), \$130,871; placements; obligations diverses au porteur, \$1,022,921.69. L'association coopérative Desjardins, \$100,000; Société Générale de Financement, \$40,000; Union régionale de St-Hyacinthe, \$20,000; Institut coopératif Desjardins, \$10,000; Assurance-vie Desjardins, \$3,000; prêts aux membres; sur reconnaissances de dette, \$3,165,901.21; sur habitations diverses, \$3,741,694.65; immobilisations: terrain de stationnement et d'immeuble, \$67,500; immeuble, \$221,497.87; ameublement et équipement de bureau, \$43,994.74.

Les détails du passif sont les suivants: capital social des membres, \$1,524,560.78; épargne ordinaire des membres, \$8,997,597.81; dépôt à terme \$384,200; caisses d'épargne scolaire, \$106,918.29. Le total du passif est par conséquent de \$11,013,276.88.

La Caisse populaire de Granby dispose enfin d'un fonds de réserve de \$291,226.25 et d'un fonds de prévoyance de \$141,132.90. Le solde des bénéfices à partager se chiffrait à \$99,025.04 au 31 octobre 1967.

Bénéfices de \$598,706
Les opérations de la Caisse populaire de Granby pour l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1967 ont laissé des bénéfices bruts s'élevant à \$598,706.

Les dépenses à soustraire de ce total ont été les suivantes: intérêts versés aux déposants à l'épargne \$215,891; prime d'assurance-vie (capital social et épargne) \$32,422.60; éduca-

tion et information des membres, dirigeants et employés, \$14,108.59; contribution de la caisse à la Fédération et à l'Union régionale (inspection, services techniques, etc...), \$22,128.96; amortissement de l'ameublement et de l'équipement de bureau \$25,000; coût de la propriété y compris l'amortissement, \$24,044.27; administration générale \$166,086.

L'excédent est par conséquent de \$99,025.04. Une partie de ce surplus ira au fonds de réserve. La balance sera versée aux membres en bont sur le capital social.

Les bénéfices bruts dont il est plus haut question proviennent des sources suivantes: intérêts sur prêts aux membres, \$422,464.19; intérêts sur placements et dépôt à l'Union régionale, \$153,991.55; autres bénéfices \$22,311.17.

Comparativement à l'année précédente, les bénéfices bruts ont augmenté de \$73,903.91 au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 octobre 1967.

Prêts aux membres
La Caisse populaire de Granby a consenti 2,672 prêts pour un montant total de \$4,369,845 à ses membres au cours de l'exercice qui vient de s'écouler. 133 de ces prêts, d'une valeur totale de \$936,990, furent accordés pour l'achat, la construction et l'amélioration de propriétés.

On a enfin consenti à 2,539 prêts personnels pour un montant total de \$3,432,845. Ces prêts ont été accordés pour les fins suivantes: 25% pour l'achat ou la réparation d'automos, 17% pour consolidation de dette, 15% pour le budget général du foyer, 13% pour l'amélioration de propriétés, 10% en prêts aux étudiants et environ 10% pour l'achat d'ameublement ou emprunts aux nouveaux mariés.



ADMINISTRATEURS REELUS - L'assemblée générale a réélu les cinq membres du conseil d'administration de la Caisse populaire de Granby dont le mandat se terminait cette année. De gauche à droite sur cette photo, nous apercevons: MM. J.-Henri Payette, secrétaire-gérant; Donat Brosseau, réélu administrateur; Alexandre Campbell, de St-Hyacinthe, vice-président de l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe; René Authier, Gérard Gazeault et Robert Beauregard, réélus administrateurs. M. Laurio Racine, qui fut également réélu administrateur, n'apparaît pas sur la photo.

L'assemblée générale réélit les administrateurs sortant de charge

GRANBY - Les cinq membres du conseil d'administration de la Caisse populaire de Granby dont le mandat se terminait cette année ont tous été réélus par acclamation au cours de l'assemblée générale qui a réuni quelque 600 membres de cette coopérative d'épargne et de crédit en la salle du sous-sol de l'édifice de la Caisse, rue St-Antoine sud, hier soir.

Ces cinq personnes sont: MM. René Authier, vice-président Laurio Racine et Gérard Gazeault, administrateurs; Donat Brosseau, commissaire à la commission de crédit; et Robert Beauregard, secrétaire au conseil de surveillance.

Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. Jean-Paul Bernier, président; Laurent Millette et Jean-Guy Jacques, administrateurs; J.-Henri Payette, secrétaire-gérant; Honorat Lussier et Anias Boileau, respectivement président et commissaire à la commission de crédit; Rosaire Édouard Faucher, respectivement président et surveillant au conseil de surveillance; et M. l'abbé Rolland Salva, conseiller moral.

On ne saura qu'à la suite de la prochaine réunion d'administration si tous les administrateurs continueront à assumer les mêmes responsabilités que par le passé. Rappelons ici que l'assemblée générale élit des administrateurs, lesquels se répartissent ensuite le travail à accomplir.

MM. Jean-Paul Bernier et Laurio Racine n'ont pu participer à la réunion, se trouvant tous deux à l'extérieur de la ville. C'est M. René Authier, vice-président, qui a présidé

28,160 prêts totalisant \$32 millions en 27 ans

GRANBY - La Caisse populaire de Granby a consenti 28,160 prêts à ses membres depuis sa fondation, il y a 27 ans. Ces prêts totalisent \$32 millions. Ils se répartissent de la façon suivante: 26,664 prêts sur reconnaissances de dette pour un montant total de \$23 millions et 1,496 prêts sur habitations diverses pour un montant total de \$9 millions.

Les dirigeants de la Caisse populaire de Granby ont consenti 2,672 prêts d'une valeur totale de \$4,369,845 au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31 octobre 1967.

Le nombre des emprunteurs inscrits aux livres de cette coopérative d'épargne et de crédit était de 3,367 au 31 octobre 1967, comparativement à 3,018 au 31 octobre 1966. Le montant total des prêts s'établissait à \$6,907,596 à la fin d'octobre 1967 alors qu'il n'était que de \$5,907,531 un an plus tôt.

M. Claude Charron rectifie les propos tenus au Richelieu sur le Club de Golf Granby-St-Paul

GRANBY -- M. Claude Charron, président du Club de Golf Granby-St-Paul, était le conférencier invité au Richelieu, cette semaine. A cette occasion, il a invité les membres à s'intéresser aux problèmes financiers qui assaillent le Club de golf et aux moyens à appliquer pour les résoudre.

Au cours du forum qui suivit, sous le feu des questions posées, il semble que certains mots employés par M. Charron dans ses propos aient dépassé la pensée qu'il voulait exprimer.

Cependant, nous tenons à préciser que le déficit de \$75,000 du Club de Golf Granby-St-Paul est un déficit accumulé, le mot "accumulé" ayant peut-être été omis dans notre compte-rendu substantiellement fidèle.

C'est de bonne grâce et dans le but d'être utile que nous publions ci-après, et à sa demande, la communication que nous remet M. Charron. La voici: "Pour faire suite à un récent article paru dans La Voix de l'Est, le Président du Club de Golf et Curling Granby-St-Paul, preuve à l'appui, tient à rectifier certains énoncés qui prêtent à confusion et qui faussent l'interprétation des faits.

Pour assurer la stabilité financière de la Compagnie, il est souhaitable de posséder un fonds de roulement qui assure la bonne marche des transactions et éviter par le fait même le paiement d'intérêts onéreux. Deux mesures ont été prises pour les actionnaires pour obtenir ce capital de roulement.

Tout d'abord, les actionnaires eux-mêmes ont accepté de se taxer d'une somme de \$200,000 chacun en vertu d'un engagement personnel pris en février 1964. C'était la première fois dans l'histoire de la Compagnie que les actionnaires se cotisaient pour équilibrer la balance financière de la Compagnie.

La deuxième mesure prise concerne les membres masculins et majeurs. Ces derniers devront être détenteurs de deux actions de \$100,000 chacune pour bénéficier des avantages du Club. Cette mesure ne s'applique pas dans le cas des Jeunes, Juniors et des dames. Il est à noter que les actions mises en circulation donnent droit aux mêmes avantages que celles déjà émises. Elles donnent droit de participer à l'assemblée générale annuelle, de voter, d'être élu sur le Bureau de Direction et même d'être élu Président. Des arrangements extraordinaires ont été pris par le Bureau de Direction pour faciliter les paiements. (Il s'agit de payer \$30,000 comptant et la balance à \$10,000 par mois.)

Lorsque l'on parle de déficit, il faut préciser qu'il s'agit d'un déficit accumulé depuis la fondation du Club. Il est à noter également que le déficit accumulé de \$75,456.07, nous avons inclus une somme de \$48,240.61 qui représente la comptabilisation de tous les amortissements de chacune des classes d'actifs, depuis le début des opérations.

La valeur au livre des actions est de 70% de la valeur nominale. Il est toute fois évident que la plus-value du Club et autres considérations ont une valeur supérieure à la valeur nominale.

En 1967, année de l'Expo, année où nous avons subi comme tous les autres clubs de Golf de la Province les effets d'une température inclemente, le déficit de l'année sans amortissement a été de \$9,875.95.

Comme vous pouvez le constater, nous touchons au point d'équilibre de rentabilité pour les opérations du Golf et du Curling. Le moment est donc mal choisi pour prendre la panique.

Le deuxième facteur qui affecte la stabilité financière du Club est le problème de la participation. C'est le but que je me suis fixé personnellement. C'est la raison principale pour entreprendre une campagne de recrutement auprès des Clubs Sociaux de Granby.

Il existe un manque d'intérêt des actionnaires, des membres, des Clubs Sociaux, de la population granbyenne. Il est essentiel de profiter d'un minimum de revenu pour opérer d'une façon stable. Le surplus donnera plus de support à l'entreprise.

En 1967, l'opération du bar, de la cuisine et du golf ont rapporté des profits.

Pour ce qui concerne le curling, il s'agit de poursuivre l'oeuvre des bâtisseurs. Tout comme le golf à ses débuts, il est normal de s'attendre à une période de transition. Avec un peu de chance, l'entreprise entière profitera d'ici quelques années de nombreux avantages de posséder un club de curling.

Notre club a reçu en 1967 près de 500 membres. Nous avons des facilités pour au moins 300 personnes additionnelles. Vouloir donner une administration saine au Club de Golf et Curling Granby-St-Paul, vouloir en assurer la stabilité financière, se sont là des mesures qui n'ont rien de tragique, rien d'inquiétant. Les bâtisseurs n'ont pas à courber la tête. Leur oeuvre continuera à progresser tant et aussi longtemps que les Granbyens se donneront la main, que les industriels accepteront de bonne grâce de jouer leur rôle.

Claude Charron

Collision dans le canton de Granby

Verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme Benson

GRANBY - Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir par le coroner, le Dr Paul-Emile Roy, lors d'une enquête du coroner qui a débuté à l'hôtel de ville pour se terminer au domicile de l'un des témoins, M. Rolland Cadieux. La Cour du coroner a été dans l'obligation de se déplacer afin d'obtenir des témoignages additionnels de l'épouse de M. Cadieux qui n'avait pas été assignée comme témoin et qui ne pouvait se déplacer, à cinq minutes d'avis, à cause de ses deux enfants en bas âge. L'enquête devait déterminer si la mort de Mme Dorothy Benson, lors d'une collision entre deux voitures, était due à la négligence de l'un des deux conducteurs, M. Leslie Benson, son époux ou M. Rolland Cadieux.

Lorsque Me Claude Noiseux a procédé à l'interrogatoire de M. Benson, ce dernier a déclaré que l'accident mortel était nécessairement imputable à M. Cadieux, puisque, selon lui, ce dernier avait perdu la maîtrise de son véhicule. M. Benson a dit avoir aperçu la voiture de M. Cadieux lorsqu'elle était à environ 200 pieds de distance. Elle roulait alors du bon côté de la route quand soudain elle se mit à zigzaguer pour venir s'écraser sur l'automobile Acadian '63 de M. Benson.

M. Cadieux a déclaré pour sa part qu'il y avait de la brume en cette journée du 23 novembre '67, sur le chemin Canaan. Il roulait à environ 40 miles à l'heure, à sa droite, lorsqu'il vit soudain surgir devant lui une automobile. Sa réaction fut de ramener son bras de vitesse à la position de stationnement tout en appuyant sur le frein, ce qui eut pour effet d'immobiliser complètement la voiture au moment même où la collision se produisait.

La chaussée était trempée et les agents de la Sûreté provinciale appelés à témoigner ont déclaré n'avoir pu relever aucune trace sauf des débris de l'automobile de M. Benson étalés en face de l'auto de ce dernier, du bon côté de la route.

(Suite à la page 16)

Feu vert de Québec pour le début des travaux de la deuxième polyvalente

GRANBY-- Après plusieurs mois d'attente, de procédures et de compromis, le ministère de l'Éducation vient de faire savoir par télégramme à la Régionale Meilleur que les travaux de construction de l'agrandissement de l'école secondaire Immaculée-Conception peuvent débuter immédiatement.

M. Jacques Dubois, administrateur de la Régionale, a fait savoir hier soir que les travaux pourraient débuter lundi ou mardi de la semaine prochaine.

La nouvelle école polyvalente sera formée de la bâtisse actuelle qui sera reliée par une aile neuve à l'École des métiers. Le projet de \$2 millions sera réalisé par l'entrepreneur Vermont construction, de Montréal, qui était d'ailleurs chargé des travaux d'agrandissement de l'école secondaire Sacré-Coeur.

Selon les prédictions actuelles, la polyvalente qui sera la deuxième de Granby, sera terminée vers la fin de novembre mais l'on conserve l'espoir que le cycle de travail puisse être compressé afin de livrer l'école à la Commission scolaire régionale le plus rapidement possible.

Cours de personnalité ce soir à l'Immaculée

GRANBY -- Un cours de personnalité d'une durée de 45 heures, à raison de trois heures par semaine, débutera ce soir à 7 heures à l'école Immaculée-Conception, située au 50, rue St-Joseph.

M. Ronald Clermont, directeur de l'éducation permanente à la Régionale Meilleur, a fait savoir que les cours pourraient se donner de 7 heures à 10 heures ou de 7.30 p.m. à 10.30 p.m., selon le choix des étudiants.

Les cours seront données chaque jeudi soir par le professeur Gilles Gaudette. Les personnes intéressées qui désiraient obtenir des informations additionnelles à ce sujet sont priées d'entrer en contact avec M. Clermont, à la Régionale Meilleur.

Des représentants à Ottawa

GRANBY -- Trois personnes de Granby travaillant à la Coopérative agricole, MM. Roger Giroux, Raymond Giroux et Frank Brunet, assisteront à la réunion annuelle de l'Association des fabricants de lait en poudre à Ottawa.

Lors de ce congrès qui réunira une soixantaine de fabricants de lait en poudre, les participants mettront leurs ressources en commun pour faire progresser cette industrie. Ces journées d'études auront lieu le 31 janvier et le premier février à Ottawa.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 16

CINEMA "LE PLAZA"
3 films Anouk Aimé
"Sodome et Gomorrhe"
(COULEURS)
Mylene de Mongeot
"L'Appartement des Filles"
Debbie Reynolds-Coleurs
Les Amours d'une Veuve
ou "La Femme Cowboy"
Jeunes admis à 6h.30
Entrée à 35¢.

cours de conversation anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour — Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz
Langues vivantes

328 Rue Principale — Granby
tel. 378-8787
1845 Ouest King — Sherbrooke
tel. 569-9179
393 Rue Heriot — Drummondville
tel. 478-7000

Réunion libérale à Sherbrooke ce soir

GRANBY -- Une importante assemblée réunissant tous les membres libéraux des comités de Sherford, Brome, Missisquoi, Sherbrooke, Stanstead, Frontenac et Wolfe doit avoir lieu à 8 heures ce soir, au motel LeBaron, à Sherbrooke, en vue de la formation des cadres exécutifs pour l'élection de M. Paul Martin à la chefferie du parti libéral du Canada.

A cette occasion, les partisans libéraux de tous les comités de la Rive Sud pourront entendre le conférencier invité, M. Paul Martin jr, qui entretiendra l'assistance sur différentes questions concernant la formation de comités libéraux.

THEATRE PALACE GRANBY
772-4466

A l'affiche ce soir

UN COIN DE CIEL BLEU
avec SENEY POTTER, SHELLEY WINTERS
VERSION FRANÇAISE DE
Patch of Blue
en PANAVISION

UN ESPION DE TROP
avec VAUGHN ROYCE
PRODIGE
avec McCALLUM et TORN

CONCERT
MERCREDI, LE 24 JANVIER A 8.30 P.M.
HUGUES AUFRAY

LIQUIDATION 1/2 PRIX

Commencant lundi le 22 janvier jusqu'à samedi le 27 janvier

FAIR INC
Marc Faucher Inc.

10, St-Joseph Granby

ST-HYACINTHE

L'Institut de la famille s'oppose à toute loi permettant l'avortement

DOUVILLE-- M. Roland Gosselin, président de l'Institut de la famille de Montréal et citoyen de Douville nous signale que l'organisme en question s'oppose de façon catégorique contre une législation qui permettrait ou qui rendrait possible à volonté l'avortement d'un foetus.

"La raison fondamentale qui nous permet une telle position, nous dit-il, consiste dans le fait que l'avortement porte atteinte à une vie humaine en développement. Lorsque l'ovule est fécondé par le spermatozoïde, le processus de vie humaine se met sur le champ en branle, et que l'on verra de visu 9 mois plus tard."

L'Institut de la famille de Montréal est le regroupement des organismes familiaux de la région métropolitaine et comprend douze organismes rejoignant quelque 10,000 familles.

M. Roland Gosselin, président de l'Institut en question, réside à Douville, en banlieue de Saint-Hyacinthe et est le père d'une famille comprenant deux enfants. Il est bachelier en arts, bachelier en philosophie, et possède une licence en philo-

sophie.

Il a été secrétaire exécutif de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, de 1961 à 1963; au Service de préparation au mariage, de 1963 à 1966; conseiller en main-d'œuvre de 1966 et 1967 et maintenant occupe le poste de gérant du Centre de main-d'œuvre à Beloeil.

Le mandat du présent comité parlementaire est de se pencher sur les bills C-122, C-123 et C-136 qui traitent respectivement de l'avortement, la limitation des naissances et l'interruption de la grossesse par des médecins inscrits. Le comité semble avoir pour but d'étudier ces textes et les sujets qu'ils concernent.

50,000 enfants en gestation

"Au nom de l'Institut de la famille de Montréal, dit M. Gosselin, et en mon nom personnel, je désire prendre la part de quelque 500,000 enfants qui sont en ce moment en gestation au Canada. Ces enfants n'ont pour l'instant aucun droit de parole, sinon par l'intermédiaire de ceux qui désirent prendre leur défense, parmi lesquels, l'Institut de la famille se compte.

"Il nous apparaît d'une importance extrême de distinguer l'avortement des moyens de limitation des naissances. Il est évident que les bills précités sont commentés dans le cadre de la limitation des naissances comme en fait foi le titre du bill C-123 et les annotations à l'intérieur des bills C-122

C-123 et C-136. La raison majeure qui nous fait voir une distinction entre l'avortement et les moyens de limitation des naissances est que l'avortement porte atteinte à une troisième personne alors que les moyens de limitation des naissances ne font que régulariser les effets de l'accouplement de l'homme et de la femme. L'avortement a un rapport immédiat à la vie, alors que la limitation des naissances ne traite qu'une acuité du couple, sa fécondité.

"Une grossesse peut, pour différentes raisons, susciter plusieurs problèmes familiaux sociaux et économiques. Nous reconnaissons la gravité de ces problèmes mais nous ne sommes pas d'accord pour entreprendre la solution dans l'avortement et par le fait même pour faire porter le fardeau de la responsabilité aux enfants à naître qui ont un droit inaliénable à la vie.

"La société est responsable des difficultés actuelles de vie et celles de demain, mais elle est aussi responsable de la vie même de la génération à venir. Les solutions sociales peuvent être variées tels les moyens de planification des naissances plus efficaces et la motivation à l'emploi de ces moyens; le statut juridique de la mère célibataire; les tribunaux familiaux; la reconnaissance légale de tout enfant et le système d'allocation familiale appropriées aux charges familiales."



SOUPER DU CLUB DE PRESSE-- Plusieurs membres du Club de presse, de Saint-Hyacinthe, se sont réunis au Foyer Caquetel Dupont pour un souper d'amitié. Sur la photo ci-dessus nous reconnaissons de gauche à droite MM. Roger Boucher, secrétaire du Club de presse; Roger Duceppe, président du même Club et Richard Robert, membre.

(Photo Toutan)

Le conseil appuie l'idée de l'école de pilotage

SAINT-HYACINTHE-- La ville de Saint-Hyacinthe a appuyé le projet d'école de pilotage proné par la compagnie Charter Air Service qui exploite un terrain d'atterrissage pour avion, à Sainte-Madeleine, en banlieue de notre localité.

On sait que la compagnie en question a demandé au gouvernement la permission de mettre sur pied de tels cours et que la permission lui a été refusée. La firme locale a donc besoin de l'appui du conseil municipal pour mener à bien son projet et obtenir l'appro-

bation des autorités gouvernementales.

Le maire Jacques Lafontaine a déclaré à la dernière séance municipale tenue à l'hôtel de ville que la piste de Charter Air Service a rendu beaucoup de services à Saint-Hyacinthe sans qu'on le sache.

M. Paul-Emile Gaucher, maire adjoint et conseiller, appuyé de son collègue M. Léonard Pion a proposé une résolution approuvant la requête de Charter Air Service. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité par les conseillers.

La ville étudie les modifications voulues par les 2 syndicats

SAINT-HYACINTHE-- La ville de Saint-Hyacinthe poursuit ses négociations avec deux syndicats de ses employés. Elle a pris connaissance des textes de modifications proposées par ces deux unions.

On sait que le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de la cité a vu sa convention de travail expirer le 31 décembre dernier. Quand au

Syndicat national catholique des employés municipaux de Saint-Hyacinthe, sa convention prendra fin le 31 janvier. Le texte de ce syndicat a été soumis par la Fédération canadienne des employés de services publics.

Il est donc question pour les deux unions de renouveler leurs contrats respectifs de travail.

La Croix-Rouge espère attirer 300 donneurs

McMASTERVILLE-- Une clinique de donneurs de sang aura lieu lundi dans la journée à MacMasterville. La manifestation aura lieu sous l'égide de la section locale de la Croix-Rouge canadienne. Un objectif de 300 chopines de sang est espéré pour cette occasion.

Le président de la clinique est M. Wilbrod Faucher, de la localité.

Le public est attendu pour ce jour-là à la salle paroissiale de MacMasterville, située à côté de l'usine CIL. Les heures de visites pour les donneurs sont comprises entre 2h.30 et 3h.30 de l'après-midi ainsi que 7 heures et 9h.30, en soirée.

M. Denis Marcil est réélu président des numismates

SAINT-HYACINTHE -- M. Denis Marcil, de La Providence a été réélu président de l'Association des numismates de Saint-Hyacinthe.

M. Marcil est président de cette association depuis 1962. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Benoît Benoit de Saint-Hyacinthe, réélu premier vice-président; l'abbé Gérard Phaneuf, élu deuxième vice-président; Roméo Melançon, réélu secrétaire-trésorier et Gérard Rioux, également réélu secrétaire-archiviste.

Les directeurs sont MM. Marcel Aumonier, Albert Choquette; Gaston Lalonde et Orphée Saint-Yves, tous de Saint-Hyacinthe.

Les trois substituts sont MM. Claude Faucher; René Pion et Michel Gaumont, tous trois de Saint-Hyacinthe.



M. Denis MARCIL

Qui sera le numismate de l'année?

SAINT-HYACINTHE-- L'Association des numismates de Saint-Hyacinthe organise un concours en vue de proclamer le numismate de l'année. Il est ouvert à tous les membres en règle du groupement local.

Il s'agit de vendre des billets pour le tirage qui aura lieu le jour de l'Exposition numismatique. Chaque livret vendue donne un point. Chaque livret contient 15 billets.

Le vendeur qui aura obtenu le plus grand nombre de points recevra une plaque commémorative et d'autres cadeaux.

Les membres connaîtront plus de détails à cet effet à la réunion du 28 janvier.

Echos maskoutains

SAINT-HYACINTHE-- La campagne électorale municipale aura lieu dans quelques mois. Pour l'instant les candidats parmi les éventuels nouveaux-venus sur la scène locale semblent rares...

Au cours du congrès de 1966 à la CSN locale les participants ont exprimé le vœu qu'un responsable soit nommé pour coordonner les nouvelles données à la presse par les syndicats. La question a-t-elle été reléguée aux oubliettes pour les deux dernières années?

Saint-Hyacinthe héritera-t-elle d'un Carnaval d'hiver fantôme?...

En démarrage. Un produit permettant de remettre d'aplomb certains célibataires endurcis qui semblent se ramollir ces temps-ci...

Mgr Sanschagrin a participé à une étude sur la paix

SAINT-HYACINTHE-- Un comité épiscopal, dont faisait partie Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe la question de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix.

La question a aussi été soumise à un comité de spécialistes dont faisait partie M. l'abbé Bernard Favreau, aumônier diocésain des oeuvres de charité et de bien-être.

A la suite de cette étude, et après consultation d'un groupe de laïques au niveau de chaque diocèse, les évêques du Canada ont décidé la fondation

De nombreuses activités à la Maison Saint-Vincent-Ferrier

SAINT-HYACINTHE-- La maison de retraites Saint-Vincent-Ferrier vient de rendre public le calendrier de ses activités pour la saison d'hiver 1968. En prenant connaissance du document on peut se rendre compte que l'activité ne manquera pas durant cette période dans l'Institut.

Une retraite pour les hommes mariés de Saint-Robert, Saint-Ours, Sainte-Victoire et Saint-Aimé aura lieu du 26 au 28 janvier, soit du vendredi au dimanche. La retraite du lundi 29 au mercredi 31 janvier sera consacrée aux hommes mariés de Rougemont, Saint-Jean-Baptiste - de - Rouville; Saint-Damase; Sainte-Madeleine; l'Ange-Gardien et Saint-Alphonse.

Le mois de février comprendra plusieurs retraites. Celle du vendredi 2 février au dimanche 4 février, sera consacrée aux jeunes gens de Saint-Robert, Saint-Ours, Sainte-Victoire, Saint-Aimé, Saint-Jean-Baptiste, l'Ange-Gardien et Saint-Alphonse. Le dimanche matin 4 février à 8 heures, aura lieu une réception pour messieurs et jeunes gens. Le même jour en soirée, est prévue une session de catéchèse aux adultes. Une retraite pour les jeunes filles aura lieu du vendredi 9 février au dimanche 11 février. La retraite concernant Saint-Hyacinthe, Saint-Rémi, Beloeil, Saint-Laurent aura lieu du vendredi 16 février au dimanche 18 février sous la responsabilité de M. Claude Marchessault.

Une réception mixte concernant la catéchèse aura lieu dimanche, le 18 février, à 5h.30 de l'après-midi. La retraite concernant les hommes mariés de Saint-Valentin, La Présentation, Saint-Hugues, Saint-Simon, Saint-Nazaire, Saint-Louis, Saint-Théodore et Sainte-Hélène de Bagot, aura lieu du lundi 19 février au mercredi 21 février. La retraite pour Sorel, sous la responsabilité de MM. Marsolais et Mandeville aura lieu de vendredi 23

février à dimanche 25 février. Les femmes mariées ayant plus de 25 années de mariage auront leur propre retraite, de lundi, 26 février à mercredi 28 février.

Durant le mois de mars une retraite conjugale sous la responsabilité de M. et Mme E. Bernard est prévue pour le vendredi 1er mars au dimanche 3 mars. Le dimanche, 3 mars, en matinée à 7 heures auront lieu une session de catéchèse et à 8 heures une réception pour hommes. Les femmes mariées de 25 ans et moins de vie conjugale auront leur retraite spéciale du lundi 4 mars au mercredi 6 mars. La retraite de samedi 9 mars à lundi 11 mars sera consacrée aux citoyens de Farnham et aux bacheliers, épicier et autres intéressés. Une manifestation de spiritualité aura lieu pour femmes seules, veuves et célibataires, du mercredi 13 mars au vendredi 15 mars. La retraite du vendredi 15 mars au dimanche 17 mars concernera les hommes mariés de Marieville et Sainte-Rosalie.

Les hommes d'affaires de Sorel et Saint-Hyacinthe auront leur retraite particulière, du

vendredi 22 mars au dimanche 24 mars. Il ne faut pas oublier non plus la réception et la séance de catéchèse qui sont prévues pour dimanche soir, le 17 mars, à 5h.30.

Les hommes d'affaires de Granby et Montréal auront une retraite à leur disposition entre les vendredis 29 mars et dimanche 31 mars.

Le mois d'avril comprendra aussi des retraites. Notons la retraite pour Saint-Césaire, du vendredi 5 avril au dimanche 7 avril. Une réception pour hommes aura lieu dimanche matin, 7 avril, à 8 heures du soir ainsi qu'une séance de catéchèse à 7 heures le même soir. Les hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe et Asbestos pourront assister à la retraite du dimanche 7 avril au mardi 9 avril. La retraite entre mardi le 9 avril et jeudi le 11 avril sera consacrée aussi aux hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe et Saint-Lambert. Les professionnels et hommes d'affaires auront une autre retraite à leur disposition, entre jeudi 11 avril et samedi midi 13 avril. La retraite du vendredi 19 avril au dimanche 21 avril sera mixte et consacrée aux fiancés.

Les JM vous invitent à vous initier aux instruments au Centre

SAINT-HYACINTHE-- Un cours d'initiation aux instruments de musique sera produit au Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe, considéré comme un endroit idéal pour l'activité artistique.

Les Jeunes musicales invitent le public maskoutain qui désire se renseigner sur la construction, la technique, la figure dans l'orchestre et l'exécution des instruments suivants, le saxophone, flûte et piccolo, hautbois et clarinette, trombone et tuba, batterie et percussion, trompette et cor, violoncelle et violon,

guitare électrique, folklorique et classique.

Le cours, divisé en huit leçons, commence le 13 février et aura lieu chaque mardi soir à 8 heures, jusqu'à la mi-avril 1968. Mme André E. Gladu, licenciée en piano, accompagnée d'un instrumentiste qualifié saura répondre aux questions posées.

L'inscription a lieu au Centre culturel et récréatif. Il est aussi possible de communiquer avec les responsables des JM, aux numéros de téléphone 774-6045 ou 773-1103.

COORDINATEUR BILINGUE

Une Compagnie progressive recherche un homme pour la coordination de ses départements et pour représenter la compagnie, devant la clientèle personnellement ou par téléphone.

Le Candidat choisi devra posséder au moins une onzième ou douzième année; être dynamique, ambitieux, bon travailleur, d'apparence soignée, âgé de 20 à 30 ans. Préférence sera accordée au candidat ayant de l'expérience dans l'industrie du bois.

Position stable, avenir prometteur, bon salaire en débutant.

Pour informations signaler:
514-797-3876



NOUVEAU CLUB SOCIAL-- Quelque 250 personnes ont participé à la soirée dansante du Club social Wix, à la nouvelle salle de la P'tite Chaumière, à Saint-Hyacinthe. La soirée réunissait des personnes de la région de Saint-Hyacinthe et de Beloeil. Sur la photo ci-dessus, nous reconnaissons, de gauche à droite MM. Gaston Trudelle, président; Jean-Paul Charon, de Beloeil; Roland Sévigny, de Saint-Hyacinthe; René Rondeau, de Saint-Hyacinthe; René Belleau, représentant de Wix; et Normand Pion, de Saint-Hyacinthe.

(Photo Toutan)

POUR TOUTE LA FAMILLE

LE PARIS Saint-Hyacinthe

2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL: PR 3-9492

Vous le connaissez tous et vous l'aimez tous

YOGI LE NOUVEAU

dans son premier grand film EN COULEURS

32 PAGES ILLUSTREES EN COULEURS

Egalement à l'affiche **CINQ MILLIONS DISPARUS** En couleurs

Admission: Enfants 50¢ - Adultes: prix régulier

Judi en matinée à 1 h.30 p.m. Dernière représentation de 4 h. 35 à 6 h. 05 Pas de film le soir, spectacle sur scène.

LIQUIDATION 1/2 PRIX

Commencant lundi le 22 janvier jusqu'à samedi le 27 janvier

EM INC
MARC FAUCHER Inc.

10, St-Joseph Granby

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



M. Guy Gubby a prononcé une conférence devant les membres du club Lions de Farnham. A la droite du conférencier on remarque le président de l'organisme, M. Dave McGuigan. (Photo: Robitaille)

Les Lions de Farnham ont fait un rapide voyage en Inde et en Tunisie

FARNHAM (DNC) -- "La Tunisie occupe une position-clé entre les deux bassins oriental et occidental de la Méditerranée. Le détroit de Sicile entre le Cap Bon (Tunisie) et la Sicile n'a que 80 milles et constitue, de ce fait, l'une des voies de passage des plus fréquentées dans le monde".

C'est ce qu'a déclaré M. Guy Gubby, agronome de Laprairie, alors qu'il prononçait une conférence devant les membres du club Lions de Farnham. Le conférencier est né au Caire, en Egypte, et a eu l'occasion d'effectuer l'année dernière un voyage en Tunisie et en Inde. Il est membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec et de l'Union nationale des ingénieurs agricoles de France.

M. Gubby a poursuivi une causerie en soulignant que la pauvreté du pays et la densité relativement importante de la population sont deux éléments qui frappent le plus le visiteur. "La sécheresse y sévit souvent et les bresbis recherchent une herbe inexistante à l'oeil. Les troupeaux parcourent les pistes dans tous les sens pour trouver une pâture problématique".

"Dans le sud, l'eau de pluie ne se trouve qu'à 7 milles des habitations. Les citernes sont rapidement épuisées en été et en hiver on estime que les troupeaux n'ont pas soif et ne boivent donc pas. Les routes sont l'occasion d'un trafic important: bœufs, chameaux, moutons etc...", a souligné le conférencier.

M. Gubby a également abordé la question du développement des plantations et de l'effort considérable que fait la population du pays pour s'instruire.

L'Inde

Dans la visite qu'il a faite en Inde, M. Gubby a constaté que le pays tente de passer de l'agriculture traditionnelle et sous-développée à une agriculture scientifique et pour réaliser ce projet on met l'accent sur l'utilisation de l'eau, l'adoption de variétés de semences à haute productivité, le contrôle et la destruction des insectes, rongeurs etc..., applications d'engrais suffisants et les bonnes pratiques culturales.

On veut également introduire des variétés natives de céréales du pays, permettant ainsi la croissance d'une deuxième récolte dans les régions irriguées du pays, a fait remarquer M. Gubby.

De plus, le ministère des produits pétroliers et chimiques essaie d'assurer que les besoins soient satisfaits par une production totale. Entre-temps, toute différence entre la consommation désirée et la production actuelle sera composée par des importations d'engrais considérées comme prioritaires, a mentionné M. Gubby.

Mlle Nicole Demers sera couronnée reine samedi

FARNHAM (DNC) -- Mlle Nicole Demers, une des quatre candidates pour le titre de reine du carnaval de Farnham, a été choisie reine du Carnaval lors du comptage de la vente des bonhommes carnaval. Le couronnement aura lieu samedi soir, à l'hôtel Oiseau Bleu. Mlle Demers a en effet vendu pour \$1,501 de bonhommes carnaval à 25 cents chacun, ce qui représente quelque 6,000 pièces.

Les autres candidates au titre de reine et qui deviennent maintenant les duchesses de Mlle Demers ont suivi de près dans leur vente l'exploit de Mlle Demers. Il s'agit de Milles Denise Martin, Yvette Lacoste et Manon Grégoire. Elles ont eu un retour 10% du montant de leur vente en plus d'une magnifique étoile de fourrure.

Après le comptage, les candidates ont été appelées à prendre la parole et c'est évidemment Mlle Demers qui fut entendue la première. Très émue, la nouvelle reine ne pouvant exprimer toutes ses impressions fut grandement choyée par l'assistance.

Tous les membres de l'Amicale, qui est présidé par M. Raymond Ratté, ont assisté à ce comptage ainsi que les parents des candidates, la reine du carnaval 1967 Mlle Lise Lapointe qui remettra sa couronne à la future reine samedi.

Les parrains des candidates étaient également présents. Il s'agit de MM. Normand Arcand, Claude Lachapelle, Pierre Lacoste et Marc Robitaille.

Un cocktail et un goûter ont suivi cette cérémonie.

PROGRAMME

Voici le programme des prochaines activités du carnaval de Farnham.

Samedi, 27 janvier, à 8h.30, gala du couronnement de la reine du carnaval 1968, à l'hôtel Oiseau Bleu, de Farnham. Danse avec orchestre et maître de cérémonies. Les cadeaux seront alors remis à la reine et aux duchesses. Egalement samedi, à compter de 8h.30, il y aura une danse pour les jeunes au Centre culturel avec l'orchestre de danse à gogo "Les Myckels".

Dimanche, le 28 janvier, à 1h.

30, compétitions et courses d'auto-neige à l'arrière de l'école Mgr Douville.

Mercredi, le 31 janvier, à 8h.30, soirée des hommes d'affaires et donateurs à l'hôtel Montclair de Farnham.

Samedi, le 3 février, à 8h.30, mascarade de M. Carnaval, à l'hôtel Oiseau Bleu. Danse avec orchestre et artiste invité. Des prix seront offerts durant la soirée.

Dimanche, le 4 février, à 10 heures, messe pour les raquetteurs à l'église St-Fabien. A 11 heures, réception pour les raquetteurs à l'hôtel de ville. A 12 heures, dîner libre dans les différents restaurants et hôtels. A 1h.30, la parade du carnaval, Départ du collège St-Romuald, rue Yamaska et on suivra le parcours suivant: boulevard Lirk, boulevard Magenta, rue St-Paul, rue Principale jusqu'au point d'arrivée, soit à l'entrepôt de Martel Express. A 4 heures, danse au manège du camp militaire avec deux orchestres "Les Anodins" et "Les Roiteaux".

A minuit, fin du carnaval 1968.



REMISE DE LA MEDAILLE DU CENTENAIRE -- M. Normand Gaudreau, maire du Canton de Dunham et le principal instigateur des fêtes pour le Centenaire de ce village, en 1967, accepte ici la médaille du Centenaire, des mains de M. Roland Duval, maire du village de Dunham. Cette médaille lui fut remise en guise d'appréciation pour son dévouement lors des manifestations qui ont marqué le Centenaire. M. Gaudreau s'est donné corps et âme à plusieurs organisations et n'eut été de sa collaboration, le Centenaire de Dunham n'aurait pas connu les succès qu'il a connus. (Photo Studio Eclair)

L'URSS et la Grande-Bretagne entameront des discussions

MOSCOU (PC) -- Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a déclaré hier que l'URSS et la G.-B. sont convenues d'entamer des discussions conjointement sur la sécurité européenne.

Il parlait lors d'une conférence de presse tenue pour des journalistes soviétiques et britanniques une heure avant le départ de son avion pour Londres, après trois jours d'entretiens avec les chefs soviétiques.

M. Wilson, qui a passé plus de 20 heures à s'entretenir de façon officielle et non officielle avec ses hôtes du Kremlin, depuis son arrivée à Moscou, lundi soir, a déclaré que les principaux sujets de discussion ont été le Vietnam, le Moyen-Orient et la sécurité européenne.

M. Wilson a tenu à rendre hommage à l'attitude de l'URSS qui consiste à inviter à la réserve les nations impliquées dans la question du Moyen-Orient.

Au chapitre de la sécurité européenne, M. Wilson s'est dit d'accord avec l'Union soviétique qui soutient qu'il y a de grands et graves problèmes à régler. Les dirigeants soviétiques et britanniques se sont entendus sur la réaffirmation de leur appui à l'idée d'une conférence sur la sécurité européenne.

M. W. Grenier est décédé

FULFORD -- M. Wilfrid Grenier est décédé à Fulford à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Déline Patenaude.

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints, M. et Mme Elzéar Grenier, de Sutton; M. et Mme Gérard Ménard (Rose-Alice), de St-Pie de Bagot; M. et Mme Orla Grenier, de Fulford; M. et Mme Roméo Grenier, de Granby; M. et Mme Edmond Moreau (Eva), d'Iberville; ses frères et sœurs et leurs conjoints, M. et Mme Hormidas Grenier, de Bedford; MM. Emile et Léonide Grenier et Mme Rosina Lewis, Mass; un beau-frère, M. Exurié Patenaude, de Fulford.

Les funérailles auront lieu, le samedi 27 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard, Ltée, à Bromont, pour se rendre à l'église paroissiale de l'endroit où le service sera célébré à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bromont.

L'appel nominal a lieu aujourd'hui à Farnham

FARNHAM (DNC) -- L'appel nominal pour les sièges no 4 et 6 du conseil municipal de Farnham a lieu de midi à 2 heures ce samedi, à l'hôtel de ville de Farnham.

L'échevin sortant de charge au siège no 6, M. Jimmy Dempster, a refusé de présenter à nouveau sa candidature pour un quatrième mandat et il appert que deux ou trois candidatures seront déposées aujourd'hui pour combler le poste vacant.

L'échevin sortant de charge au siège no 4, M. Albert Meunier, présentera à nouveau sa candidature pour un troisième mandat à ce poste mais il devra faire face à des adversaires qui doivent présenter leur candidature aujourd'hui.

Fidel Castro abandonnerait son poste de premier ministre cubain

LA HAVANE (Reuter) -- Le premier ministre cubain, Fidel Castro, a convoqué une réunion d'urgence du comité central du parti communiste et les rumeurs veulent que le leader cubain remette sa démission.

Le frère cadet de Fidel, Raul Castro, actuellement vice-premier ministre et ministre de la Défense, ou encore le président Osvaldo Dorticos pourrait lui succéder comme premier ministre.

10,000 travailleurs ontariens de Chrysler Ltd sont en grève

WINDSOR (PC) -- Près de 10,000 membres des travailleurs de l'automobile en Ontario, se sont mis en grève aujourd'hui à midi aux usines Chrysler Canada Ltée à Windsor, Ajax et Etobicoke.

L'heure limite officielle pour le début de la grève fixée à midi, a été précédée par des débrayages dans trois des usines de la compagnie à Windsor où la production a été arrêtée à 10h.45.

Plus de 600 ouvriers de l'usine d'Ajux, qui produit les panneaux de porte, les garnitures et autres "produits légers", affectait à se mettre en grève, près de 700 hommes. A Etobicoke, près de 200 hommes ont arrêté le travail à l'usine de moulage de l'aluminium.

La grève paraissait imminente dès les premières heures du jour, aujourd'hui, les problèmes n'ayant pas été résolus par les négociations qui se sont déroulées toute la nuit.

Aucune négociation n'est prévue pour aujourd'hui, mais des réunions du sous-comité seraient possibles. La loge 444 des travailleurs unis de l'automobile, de porte, les garnitures et autres "produits légers", affectait son grève.

Il sera désormais plus facile de se procurer des contraceptifs

OTTAWA (PC) -- Une mesure en vertu de laquelle il sera plus facile de se procurer des contraceptifs a été approuvée mercredi par le comité des amendements à la loi sur les aliments et les drogues.

Le Dr Ross Chapman, directeur de la réglementation des aliments et des drogues, et M. J.D. McCarthy, conseiller juridique du ministère de la Santé, ont déclaré devant le comité que les amendements léveraient l'interdiction sur l'annonce et la vente de contraceptifs et accorderaient à la réglementation des médicaments et des drogues les pouvoirs d'en contrôler la publicité.

La façon dont on pourra faire des contraceptifs auprès du public sera régie par des règlements qui seront dévolus une fois que les amendements seront devenus lois.

Les amendements accordés, valent également à la réglementation de la vente de certains produits chimiques dont on ne peut assurer le contrôle lorsqu'ils sont vendus comme drogues.

Le Dr Chapman a déclaré que certains produits chimiques vendus pour le développement de films sont les mêmes que ceux qui entrent dans la composition de certains barbituriques. La vente des barbituriques est soumise à la réglementation, mais la vente de produits chimiques employés en photographie ne l'est pas.



LISE PREMIERE, Reine du Carnaval 1967 (à droite), vient de déposer sur la tête de Suzanne Laliberté, la diadème symbolique lors de la cérémonie du couronnement qui s'est déroulée au cours d'un gala artistique à l'école secondaire St-André d'Acton Vale où s'était massée plus de 500 personnes. (Photo Studio Ivano, Acton Vale)

Mlle Suzanne Laliberté couronnée reine devant cinq cents personnes

ACTON VALE (AC) -- La Reine du Carnaval 1968 de l'Amicale St-André d'Acton Vale, Mlle Suzanne Laliberté, a été couronnée officiellement devant plus de 500 personnes massées dans la salle de l'école St-André pour cet événement de l'année à Acton Vale.

Le maître de cérémonie, M. André Chevanelle, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'assistance. Ensuite, la foule a accueilli par ses applaudissements, le Joyeux Bonhomme Carnaval, la Reine de 1964 Nicole Première et son prince M. Yves Desloges; la Reine de 1965, Nicole Ite et son prince, M. Albert Dubois; la Reine de 1966, Pauline Première et son prince, M. André Bouchard; la Reine de 1967 Lise Iere et son prince, M. Claude Fontaine; la Reine de 1968 Mlle Suzanne Laliberté et son prince M. Georges Vaillancourt; Duchesse France et son prince M. Daniel Lefebvre; Duchesse Réjeanne et son prince M. Richard Hébert; M. et Mme Laurent Laliberté, parents de Sa Majesté Suzanne Première; M. l'abbé Wilfrid Béard; Frère Camille Gagnon, dir. de l'école St-André; S.H. le maire Henri Boisvert et Mme; Le maire de St-André d'Acton M. Roger Lovelace et Mme; M. Germain Chevrette représentant de la Commission Scolaire et Mme; M. Anatole Bergeron, président du Service des Loisirs d'Acton Vale et Mme; M. Gérard Clément, Directeur de la police et Mme; M. Lucien Lamontagne, président de la Fédération des Amicales; M. Armand Brouillette député de district des Chevaliers de Colomb et Mme; MM. Roland Bergeron et Jean Larue, représentant de la Brasserie Dow.

CADEAUX

Des cadeaux ont ensuite été présentés à Suzanne Première et sa Cour. Tout d'abord, on remit à la Reine, un séchoir à cheveux offert gracieusement par Coca-Cola Ltée (Geo. Plamondon Drummondville) et une glacière de Seven Up St-Hyacinthe. Elle reçut aussi un chèque, ayant préféré avoir l'argent pour réaliser un rêve qu'elle caresse depuis longtemps. Les Duchesses Réjeanne Lewis et France Cournoyer ont reçu chacune un séchoir à cheveux de l'Amicale St-André et une glacière de Seven Up St-Hyacinthe ainsi qu'une magnifique étoile de fourrure de LAFLAMME FOURRURES de St-Hyacinthe.



Le maire de la ville de Waterloo, le Dr Guy Poirier était l'hôte des membres de la Jeune chambre de Waterloo lors qu'avaient lieu les cérémonies marquant la fondation de l'organisme. A cette occasion les membres ont été invités à signer le livre d'or de la municipalité. Sur notre photo on reconnaît dans l'ordre habituel; MM. Michel Cloutier, secrétaire-trésorier de la Jeune chambre; Guy Gallant, vice-président; et le maire Guy Poirier. Le président, M. Raymond Bélanger, signe le livre d'or. (Photo: Marcel Côté)

Un vol de \$380 a été perpétré à Farnham

FARNHAM (DNC) -- Les voleurs ont visité la cantine chez Roger, sur la rue Principale, à Farnham, et se sont emparés pour \$380 en marchandises et en argent.

Les apaches ont fait main basse sur un téléviseur en couleur portatif, un radio et ont dérobé l'argent qui se trouvait dans les machines à liquides. Leur travail a été facile puisque la clé de ces machines se trouvait près de la caisse enregistreuse.

Pour commettre ce vol, les bandits ont enfoncé un châssis en aluminium à l'arrière de la cantine et les dommages sont évalués à \$70.

Le propriétaire de l'établissement, M. Roger Chevalier, avait quitté les lieux vers les 1h.30 a.m., pour être de retour vers les 8 heures le lendemain matin. C'est à son arrivée qu'il a constaté les dommages.

Soirée canadienne à la salle colombienne

COWANSVILLE -- Le Cercle Lacordaire de Cowansville organise, samedi le 3 février, une soirée à la salle des Chevaliers de Colomb de Cowansville.

Cette soirée revêtira un caractère tout à fait particulier puisque chacun des participants trouvera de quoi s'occuper et selon ses goûts. Une salle sera réservée aux fervents de cartes et une autre pourra accueillir les passionnés de jouets de hockey à la télévision.

COURONNEMENT

On procéda ensuite à la cérémonie du couronnement. C'est

SAINT-JEAN

Les prix des soumissionnaires trop élevés

Québec demande de nouveaux plans pour l'agrandissement de l'hôpital

ST-JEAN-- Le ministre de la Santé du Québec vient d'ordonner à M. Gérard Charbonneau, architecte, de reprendre ses plans et devis en vue de l'agrandissement de l'hôpital Saint-Jean.

Telle est la décision qui a été rendue par Québec à la suite de la présentation des deux soumissions qui ont été dévoilées la semaine dernière, lors d'une réunion des membres de la corporation de l'hôpital Saint-Jean, présidée par Me Roland Tremblay.

Le président de la corporation de l'hôpital Saint-Jean a déclaré à notre représentant que les prix soumis par les firmes de Jean-Paul Trahan Ltée et de Désourdy et Frères, étaient de beaucoup supérieurs aux normes établies par le ministère de la Santé du Québec, en vue de l'agrandissement de la clinique d'urgence de l'institution médicale actuelle.

Selon Me Roland Tremblay, une somme de \$250,000 avait été prévue par le gouvernement provincial pour permettre ces travaux de construction de l'agrandissement de la clinique d'urgence, ainsi que des travaux de rénovation à l'intérieur même de la cafétéria et de la cuisine de l'hôpital.

Dans cette somme de \$250,000, les honoraires des architectes ainsi que des ingénieurs devaient être incluses.

On sait que la semaine der-

nière, les firmes Jean-Paul Trahan Ltée et Désourdy et Frères se sont offertes à accomplir les travaux d'agrandissement de l'hôpital actuel, l'un à \$224,900 et l'autre à \$234,900.

Un Club d'âge d'or

ST-JEAN-- La ville de Chambly aura-t-elle son Club d'âge d'or?

Mercredi, le 31 janvier, à 8h. p.m., dans la salle "Albini" de la Maison Blanche, aura lieu une première rencontre où tous ceux qui sont intéressés viendront se renseigner.

Deux spécialistes invitées, Mlles Marie-Ange Bouchard, l.s.p. et Roland Morin, a.s., seront là pour aider et répondre aux questions de l'assistance.

Tous ceux et celles qui ont dépassé le cap de la cinquantaine et que, souvent, la solitude vous pèse, venez, hommes ou femmes, et vous trouverez l'amitié et les distractions si nécessaires pour combler vos longues heures de loisirs.

Un goûter sera servi.

“Ces prix, selon Me Roland Tremblay, président de la corporation de l'hôpital Saint-Jean ne correspondaient pas aux normes exigées par le gouvernement du Québec et n'incluaient pas également les rénovations de la cuisine, de la cafétéria et les honoraires de l'architecte et des ingénieurs qui avaient la surveillance étroite des travaux” de conclure Me Tremblay.

Devant cette situation, le ministère de la Santé de la Belle province a décidé de demander la refaçon des plans et devis ainsi qu'une nouvelle demande de soumissions publiques.

Il est plus probable que l'agrandissement de l'hôpital Saint-Jean ne pourra s'accomplir que dans six mois.



Un comité de citoyens pour étudier la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale à Saint-Jean a été formé lors d'une réunion de citoyens qui s'est déroulée au Séminaire de Saint-Jean. On remarque sur la photo, de gauche à droite: Mlle Marie-Jeanne Clermont, i.e., présidente du Comité de la bibliothèque municipale de Saint-Jean; M. Jacques Laflamme, président du comité d'études et M. J. Théo Picard, ex-président du Comité de la bibliothèque municipale et membre du nouveau comité.

La Régionale construira son Centre administratif

ST-JEAN--Les commissaires d'écoles de la Régionale Honoré Mercier ont décidé, lors d'une assemblée spéciale, de poursuivre l'étude en cours pour la construction d'un centre administratif.

Ce centre sera construit sur une partie du terrain acheté de la Commission scolaire de Saint-Jean, le long de la rue Saint-Jacques, à l'emplacement exact de l'ancien bâtiment de la "petite académie".

Ce projet d'un centre administratif, a déjà reçu l'approbation du ministère de l'Éducation et un budget n'excédant pas \$179,000 a été fixé par Québec, pour une superficie de 9,860 pieds carrés.

La construction sera érigée en ciment pré-coulé monté par modules de 5 pieds chaque. D'une facture très moderne, ce genre de construction évite les lourdes charpentes d'acier et gagne un temps précieux pour la réalisation. Le coût de la main d'œuvre de ce fait est considérablement diminué.

Ainsi, les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier abandonnent le projet d'acquiescer la Centrale catholique de Saint-Jean. La nouvelle bâtisse sera de ce fait "coincée" entre le bloc appar-

tenant à la corporation du diocèse et l'école Saint-Jean l'Évangéliste.

Même si cette dernière est acquise par la Régionale le manque de locaux scolaires établis de manière aiguë et chronique obligera les responsables de l'éducation à conserver cette bâtisse vétuste.

Cependant, et afin de répondre aux normes de sécurité, des travaux ont été faits dans cette école et le système électrique totalement révisé. Il n'en reste pas moins évident que ces classes ne répondent que de loin aux exigences du renouveau de l'éducation.

Si les parents refusent l'alternance, c'est maintenant qu'ils doivent le dire

ST-JEAN-- Pour la seconde fois en moins d'une semaine les commissaires de la régionale Honoré Mercier se sont réunis pour débattre les problèmes liés aux projets de construction.

Définitivement, il faut l'admettre, les classes nouvelles demandées pour l'école Saint-Patrick et qui auraient absorbées le surplus de 30 groupes d'élèves acquis chaque année par la régionale, ces classes ne peuvent matériellement plus être construites pour septembre 1968.

La Régionale Chambly accepterait les élèves de langue anglaise pour la prochaine année scolaire, mais la régionale Honoré Mercier devrait les transporter d'où une dépense supplémentaire de \$88,000 sans compter les risques, fatigue et perte de temps imposés aux enfants.

Le ministère de l'Éducation, pour sa part, interdit que se fassent de nouvelles et hâtives constructions d'écoles en matériaux préfabriqués. La scolarité est le droit le plus absolu de tous les adolescents. La situation ne conserve qu'une seule issue possible pour la régionale et les commissaires ont donc dû accepter la solution de l'alternance avec les inconvénients que cela implique.

Revision des plans de la polyvalente de Farnham

ST-JEAN-- Les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier ont renvoyé l'architecte de l'école polyvalente de Farnham, M. Adrien Berthiaume et à la suite des discussions, ont décidé d'accepter que la superficie allouée à chaque professeur soit portée de 25 pieds carrés à 80.

Les appels d'offres seront donc lancés d'ici six semaines seulement, ne mettant tout de même pas trop en retard la mise en chantier de cette école qui doit être prête à recevoir les élèves en septembre 1969.

Un des commissaires souleva devant ses pairs l'opinion que les parents pourraient fort bien s'objecter à l'implantation de l'alternance et qu'en septembre prochain des délégations de parents assisteraient alors les réunions de la Commission scolaire régionale.

Un centre culturel et récréatif est-il réalisable à Saint-Jean?

ST-JEAN-- Un contributeur de Saint-Jean, M. Fernand Paquette, en son nom personnel, est venu rencontrer les commissaires d'écoles de la cité de Saint-Jean pour leur exposer une idée qui, depuis quelque temps, a germé en son esprit.

Y a-t-il une possibilité d'entente entre les divers organismes propriétaires du quadrilatère entouré par les rues Mercier, Saint-Jacques, Laurier et Frontenac pour céder leurs droits à une corporation qui serait chargée de la gérance d'un centre culturel et récréatif municipal?

Cette cession pourrait-elle se faire, du côté de la Commission scolaire au même titre qu'elle peut se faire au bénéfice de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier?

Les commissaires d'écoles ont assuré M. Fernand Paquette de leur sympathie pour une telle idée. Il lui ont demandé de former un comité de contributeurs qui passerait une étude plus approfondie afin d'apporter aux organismes impliqués des données réelles.

Il est plus probable que ces deux conseillers solliciteront un renouvellement de leur mandat auprès de leurs électeurs.

GRANDE VENTE COMPLETS FAITS SUR MESURE 18 JANVIER 1968



Eddy Phaneuf

Tissus tel que: WORSTED, TWEED, VENITIEN, TERGAL MOXON, ZEGNA.

À DES PRIX POUR CONVENIR À VOTRE BUDGET		
A compter de		
\$68	2 pour	\$125
\$78	2 pour	\$145
\$88	2 pour	\$165

ENSEMBLE SPORT / \$75

FUTURS MARIÉS, C'EST LE TEMPS D'Y PENSER

Eddy Phaneuf

L'ENDROIT DES HOMMES BIEN MIS
605-4E RUE IBERVILLE, QUE. TEL.: 346-4137

MM. Beaudin et Gagnon terminent leur mandat

IBERVILLE--A quelques mois des élections municipales qui doivent avoir lieu dans la ville d'Iberville, plusieurs commentateurs se font chez les citoyens de cette ville.

Cette année, deux conseillers MM. Adrien-H. Gagnon et Lucien Beaudin, terminent leur mandat.

Il est plus probable que ces deux conseillers solliciteront un renouvellement de leur mandat auprès de leurs électeurs.

L'appel nominal aura lieu lundi, le 25 mars, à l'hôtel de ville.

Si il y a élections, elles auront lieu le 1er avril.

Ouverture du carnaval de la Baie samedi le 27

BAIE MISSISSQUOI-- Le carnaval d'hiver de la Baie Missisquoi débutera samedi, le 27 janvier, à 8h. p.m., par un grand défilé d'autos-neige avec flambeaux.

Tous les propriétaires d'autos-neige sont cordialement invités par la Chambre de commerce de la Baie Missisquoi. Par ailleurs, dimanche, le 4

février, le Club d'autos-neige du Club de golf de la Baie Missisquoi organisera une grande course d'autos-neige sur le lac Champlain, à 2h. p.m.

Des prix seront distribués aux vainqueurs de ces épreuves sportives au Club de golf de la Baie Missisquoi.

2 ans de prison

ST-JEAN-- Gilles Mercier, un jeune homme de Saint-Jean, a été condamné à deux ans de pénitencier, par le juge Jacques Bousquet en Cour de magistrat pour le district judiciaire d'Iberville.

Mercier s'est reconnu coupable de diverses accusations de vols par effraction qui ont été

perpétrés à la Palestre sportive d'Iberville, à la Compagnie Thomas and Betts, d'Iberville ainsi qu'à l'école secondaire Beaulieu, à Saint-Jean.

C'est Me Henri Choinière qui représentait le ministère de la Justice et Me Lucien Roy agissait comme procureur du prévenu.

Une soirée récréative

SAINT-JEAN--Mardi, le 30 janvier, à huit heures du soir, la filiale Saint-Gérard du Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean, aura lieu une partie de cartes suivie d'une soirée récréative au sous-sol de l'église Saint-Gérard-Magella.

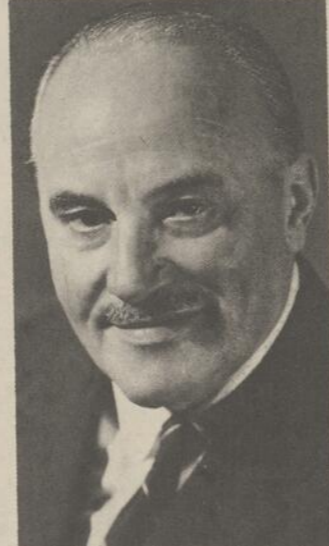
Un prix sera attribué au gagnant de chaque table et de nombreux prix de présence seront distribués.

Le goûter, servi vers les 10h. p.m., sera suivi d'une soirée récréative. Les frais de lamusique seront assurés par l'orchestre Tougas.

Tous les membres du Club des 3 fois 20 ans et toutes les personnes que ce genre de soirée intéresse, sont cordialement invitées à se rendre au sous-sol de l'église Saint-Gérard, coin Dorchester et Lebeau.

Les billets seront en vente à l'entrée de la salle.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Léandre Grégoire, président de la filiale, tél: 348-5089 ou à M. Alcide Charest, vice-président, tél: 348-2469.



Me Ivan SABOURIN, avocat de Saint-Jean, a été réélu conseiller général de l'Association des mines d'amante du Québec lors de l'assemblée annuelle de cet organisme qui s'est déroulée dans la capitale provinciale.

Les assemblées de la Régionale auront lieu à l'école Mgr Roy

ST-JEAN--Les assemblées publiques de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier se tiendront dorénavant à l'école Mgr Roy, 111, boulevard Gouin, à Saint-Jean, dans la salle du gymnase dont l'entrée est rue Mercier.

La prochaine assemblée des commissaires et la première à avoir lieu dans ce nouveau local de tiendra le 15 février dès 8 heures p.m.

Toute la population du territoire de la régionale Honoré Mercier est invitée à assister aux débats et travaux des commissaires.

VENTE HIVER CHAUSSURES

Chez

G. ST-GERMAIN & FILS

Maintenant en cours!

Chaussures pour toute la famille

DES AUBAINES ... à des prix que nous ne pourrions jamais répéter!

Souliers Pour Dames

Valeurs de \$18.00 à \$23.00

Réduits à \$3.95 et plus

Couvre-Chaussures

Bottes et Bottillons

toutes nos marchandises d'hiver à prix très réduits

C'est le temps des économies

chez

G. ST-GERMAIN & FILS LTEE

252 rue Richelieu St-Jean

BIOGRAPHIE DE

M. J. Wilfrid Boutin

"L'homme de l'Année 1967 à Saint-Jean", M. J. Wilfrid Boutin, trésorier de la cité de Saint-Jean, est né à Saint-Jean, le 8 avril 1906.

Fils de M. Joseph Boutin et de Laura Parr, M. J. Wilfrid Boutin entreprit ses études primaires et secondaires à l'école supérieure Beau-lieu.

De là, M. Boutin poursuivit différents cours pour se fonctionner en comptabilité et en administration.

Le trésorier de la cité de Saint-Jean est entré au service de la cité de Saint-Jean comme collecteur pour l'eau de porte en porte à l'âge de 20 ans.

Les administrateurs municipaux du temps ont vu vite en cet homme qui passe plus de 15 heures quotidiennement

aux bureaux de l'hôtel de ville ses grandes possibilités dans les affaires municipales.

Au décès de M. Hornidas Morais, alors secrétaire-trésorier de la cité, en octobre 1951, les autorités municipales nommèrent M. J. Wilfrid Boutin, comme secrétaire-trésorier de la cité de Saint-Jean.

Pendant plusieurs années, M. J. Wilfrid Boutin a cumulé les lourdes responsabilités de secrétaire et de trésorier de la cité de Saint-Jean.

Dès l'arrivée en scène du maire actuel, M. L.N. MacMillan, M. Boutin a été muté uniquement à la trésorerie de la cité, puisque Mlle Charlotte Morais, devenant greffier municipal.

Comme le soulignait M. Ronald Beaugard, maire sup-

pléant de la cité de Saint-Jean lors du banquet annuel de la Chambre de commerce, "L'Homme de l'Année 1967" M. J. Wilfrid Boutin, s'est dévoué sans relâche aux services de ses semblables depuis près de 42 ans.

Le maire suppléant disait notamment que les autorités municipales étaient des plus heureuses et choyées de conserver une telle personnalité pour la ville de Saint-Jean.

M. Boutin qui a été nommé président des secrétaires-trésoriers de la région de Montréal, en juin 1967, est reconnu à juste titre comme l'un des meilleurs administrateurs sur le plan municipal au Québec.

A maintes occasions, le budget de la cité de Saint-Jean a été cité comme exemple aux

autres municipalités comparables à l'importance de notre ville.

Cet homme aujourd'hui âgé de 62 ans, consacre encore de nombreuses heures à se pencher sur les problèmes du financement et de l'économie de la ville de Saint-Jean. Combien de fois, les citoyens l'ont rencontré tard durant les soirées et aussi les fins de semaines sur la rue Jacques-Cartier, alors qu'il revenait vers sa demeure pour rencontrer la chaleur du foyer.

On sait que M. J. Wilfrid Boutin est marié à Mlle Gisèle Trahan et le couple a donné naissance à quatre fils. Autant M. Boutin est attaché à sa ville natale, autant Saint-Jean est fier de posséder une personnalité de sa trempe.

Hommages à l'Homme de l'Année

La Cité de St-Jean

M. L.N. MacMillan
Maire

M. Ronald Beaugard
M. Alphonse Lorrain
M. Maurice Régnier

M. Fernand Roy
M. Jean Payette
M. Roger Lefebvre

Conseillers

Hommages à l'Homme de l'Année

P. BAILLARGEON LIMITEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

850, 2ème Rue

Tél.: 346-4441

Iberville.

Hommage à l'Homme de l'Année

C.C.M. (CHO-WOOD DIVISION)

600 BOUL. INDUSTRIEL

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

RESTAURANT LE LOUVRE

Le rendez-vous des hommes d'affaires pour banquets et réceptions

232 rue Richelieu

St-Jean

Tél.: 347-7572

Hommages à l'Homme de l'Année

PIRELLI CABLES LTD.

77 RUE RICHELIEU,

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

Ozite Corporation of Canada Ltd.

131 RUE COLLIN

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année



Marshalls
fabrics of Montreal

- ~ Soies
- ~ Cotons
- ~ Lainages
- ~ Accessoires

Tel.: 347-5253

St-Jean

Cyanamid of Canada Limited

55 Boul. Montcalm,

St-Jean

Hommages à l'Homme de l'Année

BELDING CORTICELLI LIMITED

229 RUE RICHELIEU,

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année



CANADIAN WESTINGHOUSE LIMITED

RUE VANIER,

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

TILLOTSON RUBBER CO. LTD.

200 RUE ST-MICHEL

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

BENOIT BROUILLETTE

Photographe

Spécialités: Mariages, Portraits
Photos de bébé,
Impressions etc.

Deux photographes à votre service

152 rue St-Jacques,

St-Jean

Tél.: 346-5676

Hommages à l'Homme de l'Année

LA COMPAGNIE SINGER DU CANADA LIMITEE

USINE DE SAINT-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

Canadian Celanese Company

Division de Chemcell Limited

550 BOUL. NORMANDIE

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année



A. DOUCET, prés.

Spécialiste en:

Fenêtres panoramiques - Portes coulissantes
Devantures de magasins

946 rue St-Jacques

St-Jean

Tél.: 347-3737

Hommage à l'Homme de l'Année

DOMINION BLANK BOOK CO. LTD.

FORMULES COMMERCIALES SAVOY LTD.

230 RUE FOCH,

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

IBERVILLE FITTINGS(1962)LTD.

100 RUE LONGTIN,

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

Granger

FRÈRES LIMITEE

Produits Laitiers

DE QUALITE

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1921

165 RUE BOUTHILLIER

ST-JEAN

Hommages à l'Homme de l'Année

Carrière Bernier Limitée

Pierre et roche concassées
Béton armé

R.R. 2, Petit Bernier, St-Jean

Hommages à l'Homme de l'Année

St-Jean: 348-2559 Mtl.: 658-6691

FONDERIE PAQUETTE INC.

165 St-Paul, St-Jean, Qué.

Manufacturiers de Tuyaux de drainage en fonte
Pièces de raccordement

Filiale de ANTHES EASTERN LTD

Calgary, Winnipeg, Edmonton, St.Catherines
St-Jean.



L'HOMME DE L'ANNEE 1967... M. J. Wilfrid Boutin, trésorier de la cité de Saint-Jean, a été proclamé, "L'Homme de l'Année 1967" par la Chambre de commerce de Saint-Jean. Pour souligner cette nomination, Me Jean Meunier, notaire de Saint-Jean, lui a remis le trophée "Meunier" offert annuellement à la personnalité qui a été la plus en évidence au cours de cette année.

Hommages à l'Homme de l'Année.

Désourdy Freres Ltée

Contracteurs Généraux

St-Luc
Tél. St-Jean 348-3811 Montréal 861-9113

Hommages à l'Homme de l'Année

Roméo Bessette & Fils Inc.

Assurances Générales

154 rue Champlain, St-Jean
Tél. St-Jean 346-4429 Tél. Montréal 658-2716

Hommages à l'Homme de l'Année



Etablie en 1876

Quincaillerie et Mercerie en Gros et Détail

150 rue Richelieu St-Jean
Tél.: 346-6865

Hommages à l'Homme de l'Année

LES EQUIPEMENTS DE BUREAU RICHELIEU LIMITEE

Ameublement complet pour le bureau

268 RUE CHAMPLAIN ST-JEAN TEL. 347-3724

Hommages à l'Homme de l'Année

RODRIGUE LASNIER AUTOMOBILE LIMITEE

Dépositaire de:

Cadillac, Buick, Pontiac, Firebird, Skylark, Beaumont, Acadian, Vauxhall, Viva, Camions G.M.C.

150 RUE FOCH, ST-JEAN TEL. 347-3711

Hommages à l'Homme de l'Année.



LAITERIE
Samoisette
LIMITEE

82 rue Jacques-Cartier St-Jean
Tél.: 347-7681

Hommages à l'Homme de l'Année

MOTEL MEUNIER

Ouvert à l'année - Ultra moderne
Tapis mur à mur - TV - Téléphone

34 Bord de l'Eau Iberville
Tél.: 346-4401

Hommage à l'Homme de l'Année



870 Boul. D'Iberville

Iberville Tél: 346-4481

Hommages à l'Homme de l'Année.

Christian Pierre Coiffure

Haute Coiffure - Coupe de cheveux
Permanente - Teinture

236 rue St-Jacques St-Jean
Tél.: 347-1478

Hommages à l'Homme de l'Année

ST-JEAN DACTYLO ENRG.

Jean Ouellet, prop.

Vente - Service - Location

256 rue St-Jacques St-Jean
Tél.: 347-3579

Hommages à l'Homme de l'Année

L M L ELECTRIQUE LTEE

ENTREPRENEURS - CONTRACTEURS MAINTENANCE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

127 RUE BOUTHILLIER C.P. 541 ST-JEAN TEL. 347-1994-6

Hommage à l'Homme de l'Année



NETTOYEUR - TAILLEUR - SERVICE REPARAGE COMPLET

33 RUE ST-CHARLES, ST-JEAN TEL. 346-6042

Hommages à l'Homme de l'Année

Les Breuvages Ménard Inc.

90 rue St-Georges St-Jean
Tél.: 347-2369

Hommages à l'Homme de l'Année



Un choix ultra-chic pour tous les hommes et jeunes gens

LE SUMMUM DE L'ELEGANCE!

242 rue Richelieu St-Jean
Tél.: 347-4800

Hommages à l'Homme de l'Année



O.G. Foisy, prés.

Iberville

La plus grande manufacture de talons en plastique du Canada

Hommages à l'Homme de l'Année

SD STEWART, DENAULT & CIE LTEE

Epicier en Gros

308 RUE LAURIER ST-JEAN TEL. 378-4991-2

Hommages à l'Homme de l'Année



Quincaillerie en gros et détail

Un service efficace et courtois

153 rue Champlain St-Jean
Tél.: St-Jean 346-6811 Tél.: Montréal 658-8401

SPORTS

Au Granby-St-Paul

Whitlock bat Granby

GRANBY - Le club Granby après avoir remporté 5 victoires consécutives...

plus important bonspiel de son histoire, et sûrement ce ne sera pas le dernier...

McKenney marque deux buts et St-Louis l'emporte 5-2

ST-LOUIS (PA) - Don McKenney a marqué deux fois et Red Berenson y est allé de son neuvième but en 10 matches...

Mike McMahon et Ray Cullen ont compté les filets des North Stars...



Réunion du club Stanley-Roxton ce soir à 8 h.

WHITLOCK a remporté les honneurs du bonspiel de la CLCA disputé au cours des 3 derniers jours...

GRANBY -- Nous rappelons à tous les membres du club de chasse à pêche Stanley-Roxton Pond que c'est ce soir...

Detroit défait Chicago

CHICAGO (PA) - Des buts réussis par Gary Bergman et Bruce MacGregor en 3e période hier soir...

CHICAGO (PC) - LNH - SOMMAIRE Première période: 1. Chicago, Wharram 15 (Pilote) 6:44

Les Vics à Drummondville

GRANBY -- Les Vics de Granby entreprennent ce soir une courte série de 2 parties à l'étranger...

hier: "Notre victoire décisive de 8-2 sur Drummondville dimanche, ne signifie rien pour ce soir..."

Philadelphie bat Toronto

TORONTO (PC) - Les Flyers de Philadelphie ont maintenu leur avance en tête de la Division Ouest de la LNH hier soir...

but victorieux dans le dernier engagement après que Ed Hoekstra ait donné une avance de 1-0 aux visiteurs dans la première période...

Les raquetteurs de St-Hyacinthe à Chicoutimi

SAINT-HYACINTHE (YM) -- Une soixantaine de membres du club des raquetteurs "Les Vives la Joie", de Saint-Hyacinthe, représentent la ville maskoutine...

Un autre bonspiel mixte au club Granby-St-Paul

GRANBY-- Les activités se succèdent sans arrêt au club de curling Granby-St-Paul. Alors que le fameux bonspiel international de la CLC prenait fin hier...

McLeod est inquiet

WINNIPEG (PC) - Le pilote nationale possibles avant de Jackie McLeod, de l'équipe nationale de hockey du Canada, a déclaré hier qu'il avait obtenu un délai de quelques jours de la part du Comité olympique international pour choisir son alignement en vue des championnats olympiques de Grenoble...

Vancouver et une franchise

VANCOUVER (PC) - Harold Ballard, vice-président des Maple Leafs de Toronto, a déclaré hier que la seule façon pour Vancouver d'obtenir une franchise dans la ligue Nationale de hockey est par le truchement de l'expansion...

HUILE A FOURNAISE • HUILE A POELE Pour une meilleure qualité exiger. LES HUILES GR. CHAUFFAGE ASSURE G. Choquette 378-2475 - R. Wilcotti 378-2171

LIQUIDATION 1/2 PRIX Commencant lundi le 22 janvier jusqu'à samedi le 27 janvier. 10, St-Joseph Granby

Palais des Sports Granby Jeudi 25 janvier. Petite patinoire, Grande patinoire, Grondin Sport & Camping Inc. 390, rue Principale Granby 378-7744

POUR UNE BONNE AUTO c'est OK CHARLAND Chevrolet Oldsmobile Ltée 595 Boul. Boivin Granby 378-3961



SEMAINE DU HOCKEY MINEUR

20 AU 28 JANVIER 1968

N'ENVOYEZ.... MAIS ACCOMPAGNEZ

VOTRE ENFANT A L'ARENA



L'Organisation du Hockey des Loisirs de Granby Inc. un organisme bien vivant, efficace et nécessaire

Les maisons d'affaires dont les noms apparaissent dans cette page, nous permettent de faire connaître à la population de Granby et des environs, ce qu'est aujourd'hui, l'Organisation du Hockey des Loisirs de Granby Inc. Nous nous empressons de remercier toutes ces personnes pour leur généreuse contribution.

Fondée en 1950, l'Organisation du Hockey des Loisirs de Granby Inc., compte déjà 17 années d'existence, de labeur ardu, de travail acharné. On peut dire, que depuis le début,

environ un millier de "bénévoles" se sont succédés à la direction des ligues et des équipes qui ont fait partie de cette organisation depuis sa fondation.

De quelques équipes, en 1950, l'organisation vit s'ajouter de nouveaux participants à chacune des années qui suivirent. L'augmentation fut graduelle le durant les treize (13) premières années, mais depuis quatre ans, c'est-à-dire, depuis 1963, l'Organisation du Hockey des Loisirs de Granby Inc. a connu une expansion sans

précédent dans son histoire. De 480 joueurs, en 1963, le nombre est passé à 1050 joueurs en 1967-1968; une différence de 570 joueurs en quatre saisons. Cette année seulement, 270 nouveaux joueurs, sont venus s'ajouter aux autres déjà en place; 18 nouvelles équipes ont porté le total des clubs au chiffre impressionnant de 70. Une quarantaine de nouveaux moniteurs, gérants ou directeurs de ligues sont aussi venus grossir le nombre des responsables à environ 252 per-

sonnes; sur ce nombre, nous ne comptons pas les responsables qui travaillent au niveau des Loisirs paroissiaux et qui peuvent atteindre environ 50 ou 60 personnes.

Ces chiffres sont assez révélateurs et donnent une juste idée de l'ampleur et de l'envergure du hockey mineur, au sein de la communauté granbyenne. Lorsque la saison '67-68 aura pris fin, les jeunes participants des différentes ligues, auront joué tout près de mille (1,000) parties, cela sans tenir compte des

pratiques pré-saison et des autres pratiques effectuées durant la saison.

Toutes les activités sont surveillées, coordonnées par les membres de l'exécutif de l'O.H.L.G. (Org. du Hockey des Loisirs de Granby Inc.), lequel est composé du président général, du vice-président général, du secrétaire général, des présidents de chacune des ligues faisant partie de l'O.H.L.G., qui eux sont secondés dans leur tâche par les vice-présidents, les secrétaires, les moniteurs et les gérants des ligues.

L'organisme est affilié à la Q.A.H.A. et à la A.M.H.Q. et applique les règlements de ces deux organisations pour ce qui se rapporte aux règlements de jeu. Depuis quelques années, l'O.H.L.G. possède ses structures ainsi que des règlements spécifiques (règle interne) qui permettent à chacun de ceux qui en font partie, de connaître sa fonction, ses pouvoirs et ses responsabilités; sachant mieux ce qu'il y a à faire, pourquoi il le fait, ceci rend chaque membre plus efficace, plus utile et facilite une plus grande coopération entre les membres de cette grande famille qu'est l'O.H.L.G.

Toute décision importante prise au sein de l'Exécutif de l'Organisation du Hockey doit être étudiée et ratifiée par l'Exécutif des Loisirs de Granby Inc.

Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu, une idée assez juste de l'Organisation du Hockey Mineur, à Granby. A. H.

TABLEAU No 1

NOMBRE DE LIGUES, D'EQUIPES, DE JOUEURS		
Nom de la ligue	Nombre d'équipes	Nombre de joueurs
Junior "B"	4	60
Juvenile	8	120
Midget	10	150
Bantam "A"	10	150
Bantam "B"	8	120
Pee-Wee "A"	10	150
Pee-Wee "B"	6	90
Mosquito "A"	10	150
Mosquito "B"	4	60
9 LIGUES	70	1050

TABLEAU No 2

NOMBRE DE PERSONNES RESPONSABLES	
70 moniteurs d'équipes	
70 gérants d'équipes	
50 entraîneurs d'équipes	
25 arbitres	
1 arbitre en chef	
5 chronomètres de parties	
1 contrôleur des contrats de joueurs	
9 présidents de ligues	
9 vice-présidents de ligues	
7 secrétaires de ligues	
1 statisticien	
1 président général	
1 vice-président général	
1 secrétaire général	
251 personnes (plus 1 responsable de l'équipement)	



M. Arsène HALLE, Président général



M. Germain GINGRAS, Vice-président général



M. Gaston THIBEAULT, Contrôleur des contrats



M. Gordon WHITEHEAD, Arbitre en chef



Rév. Fr. Réjean COUTURE, Secrétaire général



M. Bernard ROY, Vice-prés. - Ligue Junior B



M. Césaire MENARD, Président - Ligue Juvenile



M. Vianney LALIBERTE, Président - Ligue Midget



M. Nelson ROBITAILLE, Président - Ligue Bantam A



M. Gérald BEAUSEJOUR, Président - Ligue Bantam B

Meilleurs vœux de succès

Imprimerie Shefford Inc.

25 rue St. Joseph Granby
tél 372-7192

M. Lévrard TRUDEL, Président - Ligue Pee-Wee A

M. Roch GELINEAU, Président - Ligue Pee-Wee B

M. G.-Aimé CORDEAU, Président - Ligue Mosquito A

M. Bertrand FORGET, Président - Ligue Mosquito B

Melleurs vœux de succès

Centre Musical Enr.

41 rue Principale Granby
tél 372-6414

Tous nos vœux de succès

Marché Dion

250 Bld. Boivin Granby
tél 378-4314

Nos vœux de succès

Caisse Populaire St-Eugène

55 Laval Granby

Meilleurs vœux de succès

GRONDIN SPORT ET CAMPING Inc
VENTE GROS ET DETAIL

390 rue Principale Granby
tél 378-7744

Meilleurs vœux de succès

Authier & Frère Inc.

261 rue Principale Granby
tél 372-3368

A toute l'organisation nos meilleurs vœux de succès

A. Messier
Établi en 1912
G. GODBOUT, Gérant

423 Principale Granby
tél 378-4666

Meilleurs vœux de succès

SOCIETE ARES LIMITEE

90 rue Principale Granby
tél 378-6465

A tous les organisateurs nos meilleurs vœux

Verreault Transport Ltée

122 St. Charles n. Granby
tél 378-3300

Meilleurs vœux de succès

Boulangerie Racine Ltée

209 rue York Granby
tél 372-3383

Nos vœux de succès

Bélanger & Therriault
AVOCATS

20 St. Antoine S. Granby
tél 378-9031

Meilleurs vœux de succès

Laiterie **Leclerc** Ltée

130 Victoria Granby
tél 372-5882

Meilleurs vœux à l'organisation

GABRIEL Lussier LTEE.

715 Bld. Leclerc Granby
tél 378-4678

Meilleurs vœux de succès

WOOLCO
MAGASINS À RAYONS
D'UN OcéAN À L'AUTRE

Plaza Granby tél 378-7957

MADAME



COURS DE FORMATION SERENA S.O.F. - Les Equipes Serena en collaboration avec le mouvement diocésain S.O.F. organisent une série de cours de formation qui débuteront le 4 février prochain. Ces cours ont pour but d'avoir des couples mieux renseignés afin de donner plus d'efficacité à l'intérieur de ces deux mouvements et répondre adéquatement aux besoins pressants des couples qui font appel à eux. Ces cours traiteront de la connaissance de ces deux organismes, de la psychologie du couple (masculinité et féminité), de la morale conjugale et de cours spécialisés respectifs à chacun de ces deux mouvements. Pour de plus

Naissance à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DM) -- M. et Mme Gabriel Bleau (Huguette Racine), autrefois de Mawcook, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Louis, Sylvain. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Arthur Boileau, de Saint-Pie de Bagot grands - parents de l'enfant. Mlle Monique Potvin, a été la porteuse de l'enfant. M. et Mme Bleau ont réunis quelques parents à cette fête: M. et Mme Philéas Potvin, oncle et tante de l'enfant; M. Racine, grand-parent de l'enfant; Mlles Suzanne et Thérèse Doileau.

Prochaine réunion des Fermières à Sabrevois

SABREVOIS (DNC) - La prochaine assemblée mensuelle régulière du Cercle des Fermières de Sabrevois aura lieu jeudi le 25 janvier, à 8 heures p.m., en la salle de l'école Ste-Anne de Sabrevois.

Plusieurs sujets seront discutés à cette réunion, il y aura aussi projection d'un film et de diapositives en couleurs. Bienvenu à tous les membres.



CONFERENCIER - Les Femmes de Carrières de Granby ont reçu Me Gilles Bélanger à l'occasion de leur souper causerie, hier soir à l'hôtel Mont Shefford. Me Bélanger a commenté la nouvelle loi sur le divorce pour l'information des membres. Sur la photo nous reconnaissons: Mlle Yolande Comeau, qui a présenté le conférencier, Me Gilles Bélanger, conférencier, Mlle Louise Plamondon, présidente de l'Association des Femmes de Carrières de Granby, Mlle Danielle Hébert, qui a remercié le conférencier. (Photo: Jean-Paul Matton)

Me G. Bélanger commente la nouvelle loi sur le divorce aux Femmes de Carrières

GRANBY - Aux Femmes de Carrières réunies pour leur souper-causerie mensuel, Me Gilles Bélanger, a commenté la nouvelle loi sur le divorce telle que présentée par M. Pierre-Elliott Trudeau. Me Bélanger a donné les différences, entre aux causes de divorces, quant à l'ancienne loi et maintenant sous la nouvelle loi du divorce. "Sous l'ancienne loi, de dire Me Bélanger, la seule cause était l'adultère. De plus, le décret de divorce était rendu par sénat et prenait forme de loi spéciale. "Aujourd'hui, les causes de divorces, selon la nouvelle loi, sont les suivantes: bigamie, viol, homosexualité, cruauté physique ou mentale qui rend la cohabitation intolérable, l'emprisonnement de plus de deux ans, l'abandon durant trois ans ou l'éloignement durant cinq ans le refus ou l'incapacité de consommer le mariage dans l'année qui suit, et finalement l'adultère, déjà compris dans l'ancienne loi. "Maintenant, poursuit le conférencier, la nouvelle loi donne à la Cour de l'Échiquier du Canada la juridiction d'accorder le divorce. Dans le cas de la province de Québec, on attend la solution du conflit constitutionnel avant que les tribunaux du Québec puissent s'occuper des causes de divorce. "Dans le cas de divorce, continuait Me Bélanger, la question du domicile comporte une particularité importante pour les fins de divorce, le domicile de la femme est celui du mari, et vice versa."

A la suite de sa causerie, Me Gilles Bélanger a répondu aux questions que lui ont posées les dames, au sujet de la nouvelle loi sur le divorce.

Que faire en cas de panne d'électricité?

Par **JEAN SHARP**
TORONTO (PC) - Que faire quand l'électricité manque ? Tout dépend de ce que vous faisiez avant que l'on coupe le courant. Le Conseil de sécurité de l'Ontario a dressé une liste d'articles qu'il convient de garder à portée d'un accès facile en cas de manque d'électricité. Vous devriez avoir une lampe de poche et des piles sèches que vous vérifiez régulièrement pour être sûr qu'elles fonctionneront au besoin, ou encore des chandelles ou lampes à l'huile. Si vous avez une lampe au naphte ou pétrole brut, conservez le carburant dans un récipient de métal bien étiqueté, hors de la maison, car le pétrole brut est hautement explosif. Le kérosène ou l'huile de charbon devraient aussi être gardés dans des récipients étanches et bien étiquetés, en lieu frais. Le bureau de prévention des incendies de Toronto recommande les chandelles et lampes et poche comme les meilleures

et plus sûres sources de lumière en cas de panne d'électricité. Il convient cependant d'utiliser les chandelles en les plaçant sur un appui stable et ininflammable. Vous vous félicitez peut-être d'avoir en stock du lait en boîte et des aliments qu'il suffit de réchauffer avant de manger: flamme à l'alcool, un poêle de camp ou un foyer suffiront sans doute à réchauffer suffisamment votre repas, si vous n'avez pas de cuisinière au gaz. Mais le conseil de sécurité recommande de ne pas utiliser un brûleur au charbon de bois dans la maison, à moins que votre foyer ne soit bien en état de fonctionner sûrement. En brûlant, le charbon de bois peut dégager une concentration mortelle de monoxyde de carbone. Si vous n'avez ni foyer ni poêle au gaz pour vous réchauffer, vêtez-vous chaudement et tâchez de travailler juste assez pour vous garder au chaud, mais en évitant de transpirer. Si le courant doit manquer pour un long moment et que vous devez sortir, laissez la maison avec le plus de sûreté possible. Débranchez les appareils électriques. Drainez la tuyauterie à l'eau froide pour éviter le gel ou l'éclatement des tuyaux. Si l'électricité est en panne à cause d'une tempête et que les fils soient détachés, un porte-parole de l'Hydro-Ontario rappelle que vous devez éviter les lignes brisées et en faire rapport à la direction du service public ou à la police. Si une branche d'arbre touche ou est près de toucher un fil électrique, ne tentez pas d'y voir tout seul. Contentez-vous de rapporter le fait. Si les écoles sont fermées à cause de fils électriques brisés, gardez les enfants dans la maison, loin du danger. Si vous vous rendez compte durant une longue panne que votre voisin a du courant et que vous n'en avez pas, un électricien pourra relier votre fournaise à la maison du voisin. Il n'est pas recommandé de tenter vous-même de faire le raccordement. Les excès du pouvoir Lorsque l'électricité manque pour quelque raison, n'allumez pas les appareils) fermez-les

plutôt. Lorsque le courant est rétabli, rallumez graduellement. Il arrive qu'après la panne, l'électricité revienne trop forte: une ampoule électrique pourra alors éclairer 10 fois plus que la normale. Si trop d'appareils électriques font de même, la panne pourrait revenir. De plus, la surcharge électrique n'est rien de bon pour les moteurs. Enfin, si vous savez, par la radio ou pour avoir téléphoné, que les employés du service d'électricité sont informés de la panne dans votre quartier, ne téléphonez pas à tout moment. Le service d'économie domestique de l'Ontario affirme que vous devriez pouvoir conserver la plupart des aliments dans votre réfrigérateur. Un congélateur bien rempli peut conserver les aliments durant 48 heures,

Vente par la St-Vincent-de-Paul à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DM) -- L'association féminine de la Saint-Vincent de Paul organise une vente d'aubaine. Elle se déroulera vendredi le 26 janvier à compter de 9.30 heures de l'avant-midi pour se poursuivre jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi. On y trouvera de tout linge, bibelots, bijoux, sucre à la crème, et pâtisseries. Il y aura un tirage d'un panier de provisions. Tous les fidèles amis soyez au rendez-vous.



BRUNO, deux ans et demi, est le fils de M. et Mme Jean-Paul Poirier (Thérèse Prémont), demeurant à Granby.



EN MARGE DU BONSPIEL INTERNATIONAL de la CLCA tenu au Club de Curling Granby - St-Paul, ces dames ont travaillé depuis plusieurs semaines pour faire de cet événement un succès. Ce bonspiel fut le plus important jamais déroulé au Club Granby - St-Paul, autant du côté masculin que féminin, et c'est grâce à ces dames. Sur la photo nous reconnaissons, première rangée: Mme Mimi Cloutier, Mme Pierrette Tétrault, Mme Gisèle Bienvenue, Mme Germaine Brière, publiciste; deuxième rangée: Mme Lili Duguay, assistante capitaine; Mlle Claire Gemme, hôtesse; Mme Thérèse Authier; Mme M. O'Meara, secrétaire de l'Association; Mme Laurette Légaré, présidente du Club de Curling Granby - St-Paul; Mme J. Law, présidente "senior delegate"; Mme Bert Dunn, comité d'accueil; Mme Annie Pintal, comité d'accueil. (Photo: Jean-Paul Matton)



Mlle DENISE SOUCY, duchesse du carnaval d'hiver de Granby est commanditée pour la durée du carnaval par le Restaurant Belval, de Granby. Sur la photo nous reconnaissons: M. Roland Belval, propriétaire du restaurant; Mlle Denise Soucy, duchesse, et M. Gérard Chabot, trésorier du Carnaval. (Photo Paul Matton)



M. et Mme Lambert Shelton (Nathalie Brochier), dont le mariage fut béni en la cathédrale de St-Jérôme. La mariée est la fille de M. et Mme Léger Brochier, de St-Jérôme. Le marié est le fils de M. et Mme Charles Shelton, de Granby. Les nouveaux époux habitent à Montréal.

VENTE D'HIVER FANTASIES enr.

Habits de neige, gilets de laine
manteaux d'hiver, canadiennes, etc.
le tout pour garçons et fillettes

30% à 50%
de réduction

17, Centre Granby 372-5151

Mme Francoise Gaudet-Smet conférencière à l'AFEAS

ST - JEAN -- Mme Francoise Gaudet-Smet sera l'hôte de la Fédération de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, le 25 janvier, à 8 heures p.m.

Mme Gaudet-Smet, à cette occasion prononcera une conférence dont le thème sera: "La place de la femme dans la politique."

La rencontre aura lieu au La Barre 500 à Cité Jacques-Cartier. L'entrée sera libre et la plus cordiale bienvenue

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE
UN SERVICE PUBLIC;
L'ANNONCE CLASSEE l'exécute
PLUS DIRECTEMENT,
PLUS IMMEDIATEMENT,
POUR PLUS DE GENS.

Mlle Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU GRANBY
TEL. 378-1191

VENTE 5^{ème} ANNIVERSAIRE

JACKETS d'hiver
6 à 18 ans
ord. \$17.95 22.95
SPECIAL \$9.95

CHEMISES SPORT
Corduroy ou flanellette
8 à 16 ans
SPECIAL \$1.00

GILETS
Cardigan, "double knit"
en \$11.95 et 13.95
SPECIAL \$5.00

Lot de **PANTALONS**
de toilette et gogo
50% de REDUCTION

Lot de **VESTONS SPORT**
6 à 18 ans
SPECIAL \$5.00 - \$9.95

Lot **HABITS**
6 à 18 ans
SPECIAL \$7.95 - \$10.00

Nombreux autres spéciaux 20% à 50% de RABAIS venez nous visiter

Jan-o-Junior
ENR. EXCLUSIVITES POUR GARÇONS ET JEUNES GENS

175 Principale Granby 372-7661

LIQUIDATION 1/2 PRIX

Commencant lundi le 22 janvier jusqu'à samedi le 27 janvier

MARC FAUCHER Inc.

10, St-Joseph Granby

MADAME



COSTUME DES DUCHESSES. Voici le costume que porteront les quatre duchesses du carnaval d'hiver de Farnham pour toutes les activités du carnaval. Ces costumes ont été gracieusement fournis, à l'exception du gilet, par l'organisation du carnaval, sous l'égide de l'amicale St-Romuald de Farnham dont M. Raymond Ratté est le président. Le costume comprend des pantalons extensible de couleur violet, un manteau en simili fourrure rose blanc garnie d'une broderie s'harmonisant avec le pantalon, et des bottes de loup marin, gracieusement des parrains des duchesses. La tenue se complète d'un gilet en orlon blanc à col roulé. Sur la photo nous reconnaissons les quatre duchesses: Mlles Nicole Demers, Mance Grégoire, Denise Martin et Yvette Lacoste. (Photo Marc Robitaille)

31e Grand Salon Culinaire à Montréal du 7 au 9 février

MONTREAL -- L'éclat, la somptuosité et la réussite de tout Salon Culinaire, reviennent sans conteste aux riches et multiples talents des exécutants dont les créations sont de constantes sources d'émerveillement. C'est pourquoi, M. Gabriel Loubier, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en annonçant la tenue du 31e Grand Salon Culinaire en l'hôtel Windsor de Montréal du 7 au 9 février prochain, a lancé une pressante invitation aux chefs cuisiniers et pâtisseries ainsi qu'à tous les directeurs des établissements où la bonne table est une forme d'accueil de prendre une part active à cette grande manifesta-

tion publique où se joue la réputation du Québec gastronomique. Le plus récent Salon Culinaire a eu lieu en 1966 et avait attiré pas moins de 331 créations culinaires de quelque 58 établissements de la province. A cause de l'Expo, le Salon a été suspendu l'an dernier mais les organisateurs, le Conseil de l'Hôtellerie et de la Restauration de la Province, s'attendent à un nombre sans précédent de participations en 1968. Ces Salons, dont le but est de faire connaître au grand public les excellents talents multiformes de nos chefs cuisiniers

et pâtisseries et de proclamer leurs mérites publiquement, ont été inaugurés en 1913. Des représentants des Forces Armées du Canada ainsi que de plusieurs de nos compagnies de transport, lignes aériennes, compagnies de chemin de fer, etc., desservant la province de Québec ont également été invités à prendre part à ce 31e Grand Salon Culinaire, l'un des plus renommés en Amérique du Nord. M. Loubier a profité pour inviter le grand public à assister à ce Salon Culinaire et à admirer les chefs-d'œuvre de nos artisans gastronomiques.

NOUVELLES BRÈVES

Ne riez pas Jackie Gleason affirme que "les hippies sont tellement occupés à se gratter qu'ils n'ont pas la force de rire".

Élevage de pores Des savants ont constaté que les pores peuvent être entraînés tout aussi bien que des chiens intelligents.

Mauvaises couleurs Un entrepreneur en construction a été mis en demeure de démolir deux bungalows parce qu'ils sont de la mauvaise couleur. A cause d'une pénurie de brique rouge, il avait utilisé de la brique jaune, une couleur qui ne concordait pas avec les maisons du quartier.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Il semble que vous puissiez prendre des distractions sans trop gréver votre budget. Faites preuve d'originalité et d'initiative. Ne jouez pas tous vos atouts. 20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) La chance vous sourit dans bien des domaines. Les projets que vous ferez aujourd'hui auront de bonnes chances de se réaliser tel que vous l'entendez. 21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) N'attendez pas trop de cette journée si vous recherchez des succès personnels. Problèmes d'argent possibles; surveillez votre budget. 22 juin au 21 juillet (LE CANCER) D'heureux événements

stimulent votre bonne humeur et vous donne de l'optimisme. Évitez de vous engager à la légère. Tout n'est pas encore parfait. 22 juillet au 21 août (LE LION) L'influence astrale annonce l'élargissement du cercle de vos relations. Accueillez des nouveaux venus avec sympathie. Si vous avez à commander, surveillez vos paroles. 22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui on apprécie particulièrement votre aide et vos services; votre route est large et libre. Manifestez votre affection aux vôtres et exposez-leur vos idées et vos désirs. 23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Il y a de fortes chances qu'une occasion se présente où vous aurez à faire preuve de plus de sérieux que d'habitude. Des changements présentent une certaine importance. 22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne vous fiez pas à votre intuition ni à celle de votre entourage lorsqu'il s'agit d'affaires d'argent ou de jeux. La prudence doit régler vos actes. 22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vous avez probablement l'impression que les choses ne vont pas à votre gré; mieux, cependant, vaut de vous laisser aller au cours des circonstances. 22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Pour être valable, aujourd'hui, l'emploi de votre temps devra être établi dès les premières heures de la journée. Vous aurez des interruptions fréquentes dans la journée. 21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Voici une excellente journée pour traiter un affaire importante ou pour effectuer une démarche utilitaire. Vous serez préoccupé par un ennui touchant un de vos intimes. 20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous pouvez, aujourd'hui, reprendre avec succès un travail ou une démarche auquel vous aviez renoncé précédemment. Vous aurez une belle satisfaction.



POUR ASSURER A VOS YEUX une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent cet hiver, portez des lunettes de ski quand vous dévaliez les pentes neigeuses. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats et sont conçues pour flatter tous les visages. Cependant, même si vous portez des lunettes, le vent et les intempéries peuvent causer de la fatigue oculaire, des maux de tête et de la tension nerveuse. Donc, pour calmer et soulager les yeux fatigués, utilisez des gouttes pour les yeux, présentées dans un flacon compressible, disponible au Canada.

LaSalle MANUFACTURES LTÉE. FACTORIES LTD. CARROUSEL DE VALEURS

SPÉCIAUX EN VADROUILLES et BALAIS

Maintenant à 1/2 prix

- A) VADROUILLE à PLANCHER 8 on. et LAVETTE
- B) VADROUILLE COTON ENVELOPPANTE "Kleen-Eze"
- C) BALAI DE MAÏS
- D) VADROUILLE ÉPONGE "C-met"
- E) BALAI "Sweep:KLEAN"
- F) BALAI À EFFET MAGNÉTIQUE

VAL. 1.98

99¢ CHACUN

COUSSIN et HOUSSE À REPASSAGE

Coussin feutre et housse silicone. Convient à toutes les tables à repasser courantes.

VAL. 1.98 **99¢**

TABLE À REPASSER AJUSTABLE

Table "Maple Leaf" entièrement ajustable. La hauteur s'ajuste de 0" à 36". Dessus perforé et pattes peintes.

VAL. 9.98 **588**

PORTE-REVUES

Porte-revues de plastique mono-pièce pour le vivoir, la salle de jeu, etc. Nuances variées.

VAL. 2.97 **188**

NÉCESSAIRE D'ENTRETIEN

Ce nécessaire comprend porte-poussière plastique et brosse à soies de vinyle. Choix de couleurs.

VAL. 98¢ **57¢**

BROSSE POUR BOL DE TOILETTE

Avec support. Couleurs assorties. Faites de polyéthylène.

VAL. 98¢ **57¢**

DÉODORISANT "WIZARD"

Pour la salle de bain. Cannelle de 6 on. en aérosol en quatre parfums: Salle de Bain, Lilas, Rosée, Bouquet Printanier.

NOW ONLY 59¢

VAL. 59¢ **39¢**

PANIER À LINGE

Forme rectangulaire à coins ronds, recouvert de plastique vinyle. Couleurs marbrées de brun ou argent. Dimensions: 23" x 20" x 11".

VAL. 10.95 **688**

CIRE À PLANCHER CLAIRE "AEROWAX"

Contenant de un DEMI GALLON de cire à plancher liquide à nouvelle formule, elle brille d'elle-même et ne jaunit jamais.

VAL. 1.89 **127**

AEROWAX SELF-POLISHING FLOOR WAX

WILL NOT YELLOW LONGER LASTING SHINE FOR ALL FLOORS

ARTICLES MÉNAGERS DIVERS

Fabrication de plastique. Votre choix de n'importe quel de ces nécessités pratiques à MOITIÉ PRIX.

- A) PANIER A REBUTS PLASTIQUE DECORE
- B) PASSOIRE GÉANTE DE 6 PINTES
- C) CUVETTE UTILITAIRE 18 PINTES
- D) SEAU DE 10 PINTES
- E) PANIER À LINGE CIRCULAIRE
- F) PLAT À VAISSELLE 14 PINTES
- G) ENSEMBLE DE 3 BOLS à MÉLANGER
- H) EGOUTTOIR
- J) PLAT À VAISSELLE RECTANGULAIRE 14 PINTES

VAL. 98¢ **49¢ CH.**

LaSalle MANUFACTURES LTÉE. FACTORIES LTD.

Centres d'Achats 'FRONTENAC'

HEURES D'AFFAIRES:

320 boul. Leclerc - (Entre St-Antoine Nord et Deragon)

Tous les jours de 9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi de 9 a.m. à 10 p.m.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Le ministère de la Justice devra décider du verdict

Le mystère continue à planer sur la mort de Mme Thérèse Guilmette



HUGUES AUFRAY DE PASSAGE A GRANBY - Le "troubadour des temps modernes", Hugues Aufray, a laissé sa joie de vivre dans notre ville par son spectacle hier soir, au théâtre Palace. Durant l'après-midi, le chansonnier français était de passage au poste CHEF, où cette photo fut prise. Nous reconnaissons: M. Raymond Bourgeois, animateur de l'émission "Super jeunesse '68"; M. Jacques Massicotte, du théâtre Palace, et le chansonnier Hugues Aufray, alors qu'il répondait à un des nombreux appels reçus. (Photo Guy Benjamin)

Hugues Aufray: des chansons de soleil en notre pays de neige

GRANBY -- Hugues Aufray, le "troubadour des temps modernes" a laissé des chansons de soleil dans notre pays de neige, alors qu'il donnait son spectacle hier soir au théâtre Palace. Hugues Aufray, c'est le poète, le chansonnier, le musicien, le folkloriste, le dynamique; Hugues Aufray, c'est tout cela à travers ses chansons. Il possède une telle simplicité lorsqu'il présente ses chansons, que le public est tout de suite conquis. Avec sa guitare en bandoulière, il semble désinvolte et calme: tout

16 baptêmes à Dunham

DUNHAM --- Durant l'année 1967, la paroisse Ste-Croix de Dunham a enregistré 16 baptêmes, 14 mariages et cinq sépultures.

M. René Gingras est décédé à l'âge de 58 ans

GRANBY -- M. René Gingras, époux de feu Rose - Amande Bienvenue, est décédé à l'âge de 58 ans. Le défunt demeurait sur la R.R. no 5, à Granby. M. Gingras laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints, M. et Mme Guy Laflamme (Andrée), de Granby; M. et Mme Marcel Gingras, de St-Hyacinthe; M. et Mme Réjean Gingras, de Montmagny; Mlle France Gingras, de Granby; ses frères, soeurs et leurs conjoints, M. et Mme Germain Gingras et Mlle Lucille Gingras, de Granby; Mlle Liliane Gingras, de Montréal. Les funérailles auront lieu le samedi, 27 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 2 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de la rue Dufferin, à Granby.



LE MAIRE HENRI BOISVERT d'Acton Vale souhaite la bienvenue à Mlle Suzanne Laliberté, Reine du Carnaval 1968 de l'Amicale St-André d'Acton Vale, à l'hôtel de ville à l'occasion d'une réception civique qui a été offerte à la Reine et sa Cour par les autorités municipales d'Acton Vale. Nous reconnaissons de gauche à droite, la Reine Suzanne Première, Marcel Giguère, vedette de la TV, M. l'abbé Wilfrid Bérard, aumônier de l'Amicale, M. Claude Fontaine, directeur de l'Amicale et le maire Henri Boisvert. (Photo Studio Ivano, Acton Vale)

La reine du carnaval accueillie par les autorités à Acton Vale

ACTON VALE (AC) -- L'ouverture officielle du carnaval d'hiver 1968 d'Acton Vale a eu lieu par une grande parade et une réception civique qui s'est déroulée à l'hôtel de ville d'Acton Vale où le maire de l'endroit, M. Henri Boisvert et les échevins, ont accueilli la nouvelle Reine du Carnaval, Mlle Suzanne Laliberté. Tout d'abord, un parade a sillonné les rues de la ville avec le Corps Musical St-André en tête. Des décapotables transportaient la Reine Suzanne Première et sa cour formée des duchesses Réjeanne Lewis et France Cournoyer; on y remarquait également la Reine de 1967, Lise Première Fontaine; de 1964, Nicole Première Desloges; de 1965, Nicole 2e Martel, de 1966, Pauline Première Demers toutes accompagnées de leur prince consort. On notait aussi la présence du Joyeux Bonhomme Carnaval, l'aumônier de l'Amicale le St-André, M. l'abbé Wilfrid Bérard, le président des Loisirs d'Acton Vale, M. Anatole Bergeron, Marcel Giguère, vedette de la TV; de R.F. Camille Gagnon, dir. de l'école St-André et de R.F. Anatole Mathieu animateur de l'Amicale, le président de l'Amicale, M. Michel Favreau et Mme Favreau ainsi que les représentants de la Brasserie Dow, MM. Jean Larue de Montréal et Roland Bergeron de St-Hyacinthe.



Le lieutenant-gouverneur du district no 15 des clubs Kiwanis a procédé à l'installation des nouveaux officiers de l'organisme de Granby pour l'année 1968. On remarque sur notre photo dans l'ordre habituel: MM. Hervé Benoit, deuxième vice-président; René Bouthillier, président; Paul Dagenais-Pérusse, conférencier et lieutenant-gouverneur du district no 15; Francis H. d'Avignon, président ex-officio et Jack Fanning, ex-lieutenant-gouverneur. (Photo: Paul Matton)

Tout le monde doit travailler au progrès de notre société

GRANBY -- "L'homme a le devoir de s'engager et de se mêler des affaires publiques de notre monde, afin que tout marche le plus rondement possible. Il n'est pas possible aujourd'hui à un citoyen de voir seulement évoluer le monde dans lequel il vit sans y participer pleinement". C'est ce qu'a déclaré le Dr Paul Dagenais-Pérusse, de Montréal, lieutenant-gouverneur du district no 15 des clubs Kiwanis, alors qu'il prenait la parole devant les membres de cet organisme à Granby.

Après le mot de bienvenue de S.H. le maire Henri Boisvert, les Reines, les Duchesses et les dirigeants du Carnaval ont été invités à signer le Livre d'Or de la municipalité après quoi la parade se reforma pour se diriger jusqu'à l'école St-André où un spectacle pour les jeunes fut présenté. Plus de 200 jeunes se sont rassemblés dans la salle de l'école pour assister à ce spectacle qui a été précédé d'une période de danse, avec l'orchestre Chevalerie. Les Capris, duo fantaisiste et Marcel Giguère, vedette de la TV, présentèrent chacun un spectacle qui a beaucoup plu aux jeunes.

Siège à Acton Vale

ACTON VALE -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Tapis Acton Ltée" avec un capital total de \$40,000. Le siège social de la compagnie est à Acton Vale. Le but est de manufacturer et faire le commerce de tapis, prélatris tules et autres produits de tous genres et espèces ayant fonction de couvre-planchers.

Nécrologie

GINGRAS -- A Granby, le 24 janvier 1968 à l'âge de 58 ans est décédé M. René Gingras, époux de feu Rose-Amande Bienvenue demeurant à R.R. no 5, Granby. Les funérailles auront lieu le samedi, 27 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale pour se rendre à l'église de Bromont où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Bromont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

GRENIER -- A Fulford, le 23 janvier 1968 à l'âge de 84 ans est décédé M. Wilfrid Grenier, époux de Délima Pate-naude, demeurant à Fulford. Les funérailles auront lieu le samedi, 27 janvier. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, à Bromont pour se rendre à l'église de Bromont où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Bromont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.



M. MAURICE MARTIN, actuellement gérant du Centre de la main-d'oeuvre de Cowansville est nommé gérant du même centre à Sorel. M. Martin s'occupe activement de plusieurs organismes à Cowansville et notamment, il fait partie du club des Lions.

Le gros lot du carnaval d'Acton Vale gagné par un citoyen de St-Hyacinthe

ACTON VALE (AC) -- Le gros lot d'une valeur de \$600 tiré à l'issue du gala du couronnement de la Reine du Carnaval 1968, a été gagné par un résident de St-Hyacinthe, M. Hervé Paradis. Le billet chanceux a été tiré par l'aumônier de l'Amicale St-André, M. l'abbé Wilfrid Bérard. Le barillet contenait environ 18,000 billets. M. Paradis se mérite donc les prix suivants: une TV portative de marque Zenith donnée par Conrad Cantin, Radio & TV un tourne-disque donné par Guy Cantin Radio & TV; un matelas et sommier de Denis Richard Meubles, de Roxton Falls; un tapis de Peerless-Rug Ltd; une lampe de Germain Larivière Meubles; une couverture de lit donnée par Florian Bouthillier, vendeur de tapis; un sac de voyage de l'Éléphant (M. Armand Brouillette); des peintures murales offertes par Aimé Ethier Meubles d'Acton Vale et Raynald Racine Meubles de Douville ainsi qu'une police d'assurance DAA offerte par Gabriel Desmarais.

Directeurs de Funérailles Girardot & Ménard L.T.E.E. Salons 223 Principale Funéraires 170 Dufferin Ambulances - Lits de malades Bur: 223 Principale, Granby FR. 2-4498 - FR. 2-3422

Granby Granite enr. ANDRE MENARD prop. Letrage et Réparation Vendeur autorisé Rock of Ages 451 Dufferin 372-7729 Granby

J.-A. Lesieur Enr. Directeur de funérailles Service d'ambulances Salons funéraires modernes 255 Principale 411 Notre-Dame Bureau: 1, rue Paré Granby, P.Q. Tél. 372-3309

SAINT-HYACINTHE - C'est une affaire bien embrouillée qui a été présentée hier soir devant le coroner du district de Saint-Hyacinthe, M. le Dr Paul Lague, de Sainte-Madeleine. Celui-ci a décidé de remettre le rapport de l'enquête entre les mains du ministère de la Justice qui tranchera lui-même la question selon les nouvelles dispositions de la loi. On sait que la mort de Mme Thérèse Deshaies-Guilmette est survenue dans des conditions pour le moins étranges. Les témoignages entendus hier au Palais de justice local, n'ont guère aidé à dissiper le mystère qui plane sur toute cette affaire. Plusieurs points des dépositions entendues ne concordent guère. Mme Guilmette a été trouvée sans vie au bas d'un escalier au 453, rue Saint-François, à Saint-Hyacinthe, le 17 novembre 1967, par le concierge de la maison de chambres, M. Denis Perron. M. Perron a signalé dans son témoignage qu'il a tout d'abord trouvé Mme Guilmette étendue sur le dos dans un corridor, près de la salle de toilette au troisième étage. Il a tenté de redresser la femme sur ses pieds mais celle-ci est retombée et s'est blessée à la tête dans la porte d'en face. Aidé de M. Alphonse Therrien, un locataire de l'endroit, il a transporté Mme Guilmette dans sa chambre et l'a couchée dans son lit. Selon M. Perron à ce moment la blessure de Mme Guilmette ne semblait pas sérieuse. Plus tard, toujours selon ses dires, il a retrouvé la femme en question sans vie au bas d'un escalier en compagnie du propriétaire de l'immeuble, M. Alphonse Therrien, de son côté a qualifié de "matin du crime" le jour où l'on a retrouvé Mme Guilmette sans vie. Il a aussi ajouté qu'il n'avait jamais causé de tapage dans l'immeuble en question. De son côté, Mme Rita P'Heureux-Chagnon a signalé qu'elle n'avait eu connaissance de rien au cours de l'après-midi du 17 novembre. Les spécialistes de la Sûreté provinciale du Québec ont fait des expertises sur des taches rouges et brunes sur des "kleenex" trouvés dans cette demeure et sur des morceaux de linoléum. Il a été établi que ces taches provenaient du sang d'une personne appartenant au groupe sanguin A. Selon plusieurs témoignages, au moins trois des locuteurs et le concierge avaient pris une quantité appréciable de boisson ce jour-là. Ce Coroner, M. Paul Lague, a terminé l'enquête en félicitant le sergent-détective Bernard Sanoche, de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe pour son travail ainsi que les autres enquêteurs. Il a ajouté que le rapport de l'enquête sera traduit à Québec. Me René Déry remplissait le rôle de procureur de la Couronne.

SUITE DE: VERDICT DE...

M. Leslie Benson âgé de 59 ans et domicilié à Farnham, a déclaré de son côté qu'il voyageait à une vitesse d'environ 45 milles à l'heure lors de l'impact. M. Rolland Cadieux 25 ans, propriétaire d'un garage situé sur le Chemin St-Alphonse, était accompagné de son épouse et de ses deux jeunes enfants lors de la collision. Son épouse a répondu aux questions de M. Noisieux, à son domicile, alors que la Cour s'y est déplacée pour aller l'interroger. La jeune femme ne se rappelle que très vaguement l'accident, déclarant cependant que lorsqu'elle avait aperçu l'autre automobile, cette dernière était face à face, à une très courte distance. Elle a immédiatement saisi dans ses bras son plus jeune enfant, au moment même de l'impact. Le Dr Paul-Emile Roy commentant les différents témoignages a déclaré qu'il s'agissait vraisemblablement d'une mort accidentelle mais qu'il y avait peut-être une imprudence de côté de M. Cadieux qui avait fait passer son bras de vitesse de "D" à "P" pour freiner. Le Dr Roy a exprimé l'avis qu'une telle manoeuvre n'était certes pas de nature à stabiliser un véhicule circulant à plus de 40 milles à l'heure.

Le Carnaval organise une soirée YéYé à Acton Vale

ACTON VALE -- (AC) Les responsables du comité de la soirée YéYé, MM. Jean-Guy Daron et Claude Favreau sont heureux d'annoncer aux jeunes d'Acton Vale et de la région qu'ils se sont assurés la participation de l'orchestre "Les Héritiers". Cette soirée inscrite dans les cadres des activités du Carnaval d'Acton Vale se déroulera vendredi, le 26 janvier, à huit heures à l'école Roger LaBrèque, à Acton Vale. Plus de 400 danseurs et danseuses sont attendus à cette soirée carnavalesque. La reine du Carnaval d'Acton Vale, sa majesté Suzanne première rehaussera de sa présence cette veillée organisée spécialement à l'intention des jeunes.

HOTEL QUEBEC HOUSE Frelighsburg à partir de maintenant il y aura un orchestre westem, Les 400 de Granby à tous les samedis et les dimanches. Il y aura un concours d'amateur et une rigolade à tous les dimanches ainsi que de beaux prix de présence. Venez vous amuser.

HOTEL RIVERVIEW BEDFORD

Tous les VENDREDI et SAMEDI SOIR de 9 h. p.m. à 2 h. a.m. Orchestre LES REMARQUABLES

2 SALLES Pour Noces - Réceptions Banquets - Shower Tél. 248-2916 248-3367

LIQUIDATION 1/2 PRIX COMMENCANT LUNDI LE 22 JANVIER JUSQU'À SAMEDI LE 27 JANVIER M. MARC FAUCHER Inc. 10, St-Joseph Granby

Fluctuations de la bourse

Montréal

MONTREAL (PC)—Les pertes ont emporté sur les gains par 97 contre 39, hier à la fermeture de la Bourse de Montréal. L'indice global s'est immobilisé à 155,58, après un recul de 1,37.

Union Oil a baissé de 3 1/4, passant à 54 3/4, pour 100 actions. International Nickel et Hudson's Bay Company ont perdu chacune 2 1/2, passant à 121 1/4 en 1,126 actions et à 20 1/4, en 300 actions.

CPR, Falconbridge Nickel et Zellers ont fléchi de 1 1/4, s'immobilisant à 54 1/2, 100 et 42.

Fraser et International Utilities perdent un point passant à 21 3/4 en 6,100 actions et à 41 1/2 en 1,925 actions.

Bell Telephone a gagné 1 1/8

Toronto

TORONTO (PC)—Le marché des valeurs a baissé hier et l'activité était modérée à la Bourse de Toronto où s'est poursuivie la tendance à la baisse commencée lundi.

L'indice des industrielles a baissé de .68 à 161,05. Les pétroles de l'Ouest ont baissé de 1,23 passant à 214,82, les métaux de base de .64 à 104,97 et les aurifères de .11 à 208,67.

Les baisses ont dépassé les hausses dans une proportion de profits, a monté de 1 1/8 à 44 3/4 en 1,168 actions et à 41 1/2 en 1,925 actions.

New York

NEW YORK (PA)—Le marché des valeurs a continué à descendre mercredi ne trouvant aucune raison de mettre fin à cette tendance.

Le nombre des transactions, lors de la séance raccourcie, a été de 10,580,000 comparativement à 11,030,000 mardi.

L'indice Dow Jones des industrielles a baissé de 2,54 passant à 862,23, la 12e baisse quotidienne d'affilée de cet important indice.

Les prix étaient à la baisse dès l'ouverture. La capture d'un navire américain par les Nord-Coréens a hanté Wall Street continuellement, les investisseurs se demandant ce qui va arriver maintenant.

Le fait que le gouvernement américain n'ait réussi à obtenir d'un comité de la Chambre des représentants, même pas un ap-

Londres

LONDRES (Reuter) — Les Londres quoique les valeurs in-cours ont affiché plus de fermeté hier à la Bourse de

Les prix du marché

Denrées

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92, 62, 93, 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livre à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros .44, couleur .44 1/4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 18 à 22; procédé par roulement, no 1 en sacs: 18 1/2 à 19 3/4; autre catégorie pour

Bestiaux

MONTREAL (PC)—Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient en baisse mercredi sur les marchés aux bestiaux de la Métropole. La demande était modérée et les transactions lentes.

Les arrivages s'établissent comme suit: 130 bêtes à cornes, 248 veaux, 30 porcs et 2 agneaux et moutons.

Les bouvillons moyens ont rapporté de \$24,25 à \$26,50 et les communs, de \$18,50 à \$23.

Les génisses moyennes se sont vendues de \$21,50 à \$22,50, les moyennes de \$17 à \$21,25.

Les vaches ont rapporté de \$17,25 à \$19, les moyennes de \$16 à \$17, les communes de \$14,50 à \$17, les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de \$12 à \$14,25.

Les bons taureaux se sont vendus de \$21,75 à \$24,75, les communs et les moyens de \$17,25 à \$22,25.

Les bons veaux ont rapporté de \$36,50 à \$41,50, les moyens de \$29 à \$37,75, les communs de \$20 à \$32,50.

Les porcs de première qualité se sont vendus de \$26,50 à \$27,25 et les truies, de \$16 à \$17,50.

Les bons moutons ont rapporté de \$24 à \$26 les 100 lbs.

Les céréales

WINNIPEG (PC) — Sous l'influence de la tension croissante entre les Etats-Unis et la Corée du Nord et de l'amélioration de la tenue du marché des exportations, les prix sont demeurés stables et l'atmosphère était aux transactions légères, hier sur le marché des céréales à Winnipeg.

Le Japon a acheté une importante quantité de lin et 2,000 tonnes de graines de colza.

Le Canada a exporté 545,000 boisseaux de blé au Japon; 180,000, à la Russie; 90,000, à la Belgique; 55,000, à la Grande-Bretagne et 40,000, à la Tasmanie.

Les prix du blé de classe 2 et du blé domestique étaient à la hausse de 1-4, à l'exception de la catégorie du rum qui enregistrait une baisse de 2 3/4 cents.

A la fermeture, le comportement du marché s'affichait comme suit: la graine de colza,

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE Chum Ltd., 11 cents l'action de classe A, le 1er mars, inscription le 15 février.

Consumers Glass Company Ltd., 7 cents l'action ordinaire, le 19 février, inscription le 9 février.

Crown Trust Company, 50 cents l'action ordinaire, le 1er avril, inscription le 15 mars.

Falconbridge Nickel Mines Ltd., 75 cents, le 28 février, inscription le 2 février.

Dollar américain

MONTREAL (PC)—Le dollar américain était à la hausse de 1-16 hier et valait \$1,08 1/2 en valeurs canadiennes.

Le livre sterling était à la hausse de 5-16 et valait \$2,61 5-8.

Dollar canadien

NEW YORK (PC)—Le dollar canadien était en baisse de 3-64 et cotait à 92 3-16 en devises américaines. Il était à 91 29-32 il y a une semaine.

Le livre sterling était en hausse de 3-32 et cotait à \$2,41 5-64.

Revenu net de

\$2,881,276

chez Canada Dry

NEW YORK (PC)—Le Canada Dry Corp. a accusé un revenu net de \$2,881,276 au cours des neuf mois se terminant le 31 décembre comparativement à \$2,726,319 au cours de la période correspondante de 1966. Les bénéfices étaient de \$1,16 l'action en 1967 comparativement à \$1,09 en 1966.

M. J.E.H. Lovick

est décédé à

l'âge de 60 ans

VANCOUVER (PC) — M. James E.H. Lovick, président du conseil d'administration de la James Lovick Ltd., une agence de publicité, est décédé mercredi, à l'âge de 60 ans.

M. Lovick avait fondé la compagnie en 1948 et l'avait vendue à un groupe d'employés en 1963. Il était demeuré avec la compagnie comme président.

Sa femme, un fils et une fille lui survivent.

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

La Vedette-Mode de l'année à bas prix sensationnel!

CHEMISE-T à COL ROULÉ pour hommes

REGO HEALTH BRAND

1.88

2 pour \$3.22

Une attrayante chemise "T" faite de fin coton peigné, pour hommes, tailles P.M.G. - Fabrication canadienne. Un tricot spécial qui retient bien son pli.

CARACTÉRISTIQUES ADDITIONNELLES

COL Lycra EXTENSIBLE

Insertion élastique aux épaules

Pleine coupe, lavage facile, pas de repassage.

COULEURS: VERT BOUTEILLE, BLANC, NOIR, BOURGOGNE, CHILI OU ÉCARLATE.

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

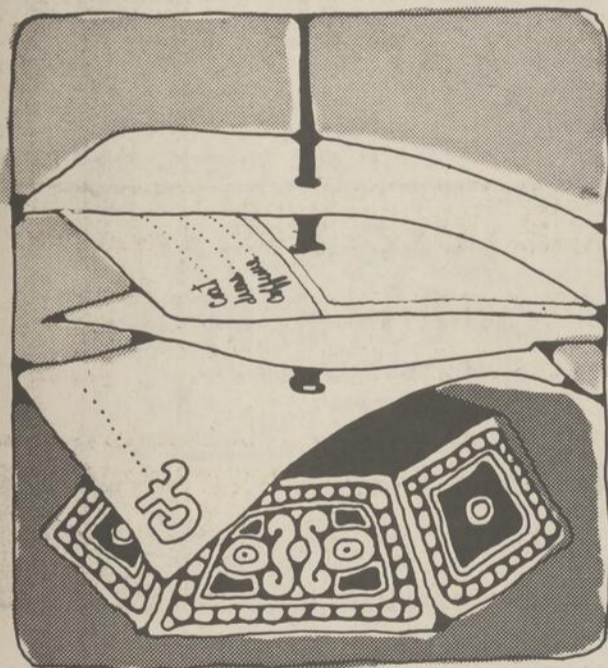
Centre d'achats Frontenac

320 boulevard Leclerc

heures d'affaires: tous les jours de 9h. a.m. à 6h. p.m.

vendredi de 9h. a.m. à 10h. p.m.

Quand vous devez compter sur du comptant (pour payer vos comptes)



comptez sur Les Associés.

Les comptes s'accumulent? Et ça vous tracasse. Quelques dollars ici, quelques dollars ailleurs... et ça ne finit plus. Mettez donc tout ça dans le même sac et venez nous voir. Nous acquitterons tout ça pour vous et vous n'aurez plus qu'un versement mensuel à faire... un versement adapté à votre budget. Voyez-vous, quand vous empruntez de l'argent chez nous, nous travaillons ensemble à l'équilibre de votre budget. Et c'est ainsi que nous devenons des ASSOCIÉS... quand vous avez besoin de nous!

352 rue Principale Granby
Tel. 378-9036

THE ASSOCIATES
ASSOCIATES FINANCE COMPANY LIMITED

chers a remporté 5-8, passant à 30 1/2 et Moore Corporation, 1-2 passant à 29 1/4. N. B. Telephone gagnait 1-2, s'immobilisant à 14 7-8.

Oshawa A, Canada Iron et Ogilvie ont gagné chacune 1-4, passant à 34, 17 1-8 et 19 5-8.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Canadienne Nationale, Atlantic Sugar, Canadian Breweries et Abitibi affichaient des gains de 1-8.

Sur la Bourse Canadienne, les gains l'ont emporté sur les pertes par 54 contre 33, Miro Mines a chuté de .04, passant à .33, en 24,500 actions et Wisconsin, de 1-2 cent, passant à 33 1/2 cent, en 50,850 actions.

Fluctuations:

	Mer.	Mar.
A la hausse	498	403
A la baisse	775	860
Inchangées	200	214
Totaux	1,473	1,477

Mer. Mar. 498 403
A la hausse 775 860
A la baisse 200 214
Inchangées 200 214
Totaux 1,473 1,477

pour Wall Street.

Les valeurs de tout repos étaient en général plus fermes quoique les transactions ne furent pas très nombreuses.

Les pertes étaient générales parmi les valeurs - dollar qui qu'elles furent inférieures à celles de jeudi. Mais certains titres canadiens ont fait exception à la tendance générale. Ce fut le cas de Dome et de Imperial Oil qui ont grimpé de 3 points. Les autres titres canadiens ont perdu de 1 à 2 points.

SUITE DE: LE SÉPARATISME

pandu.

Ce néo-nationalisme, développé au milieu d'importants changements sociaux, à mesure que le Québec se fait à la croissance urbaine et industrielle accélérée, fait considérer l'Etat comme gardien de la culture française. Une bonne proportion des tenants de ce néo-nationalisme se trouvent dans les universités, parmi les professionnels et dans les cercles intellectuels.

L'Eglise catholique, jusqu'à maintenant considérée comme gardienne du fait français en Amérique du Nord, n'est plus jugée capable d'assumer seule ce rôle protecteur.

Le réveil

Le nationalisme latent est ressuscité durant la période de 1960 à 1966 de l'administration libérale, lorsque l'Etat provincial joua son rôle dynamique pour la modernisation du Québec.

Le gouvernement québécois réforma et améliora l'éducation et le bien-être social, construisit des grandes routes, renforça le service civil et acheva la nationalisation des ressources hydro-électriques.

Le tout se fit au prix de dépenses considérables, ce qui amena le gouvernement provincial en conflit avec le fédéral, qui contrôlait les sources les plus productives de taxation à la fin de la Deuxième guerre mondiale. Depuis lors, le fédéral a accepté de plus en plus de partager ses revenus avec les provinces.

Les Libéraux appliquèrent ce nationalisme en termes constitutionnels en demandant pour le Québec un statut spécial au Canada comme principal foyer de "la nation canadienne-française".

Ce statut particulier, très mal accueilli par les autres provinces, a été d'une certaine façon préconisé plus avant par le gouvernement actuel.

Sous la question de bilinguisme se cache la question tout aussi délicate de partage des pouvoirs entre les gouvernements, question que le Québec entend défendre ardemment lors de la conférence constitutionnelle.

L'attachement du Québec à la doctrine du statut particulier se reflète dans l'attitude du premier ministre Johnson qui, tout en rejetant le séparatisme

"pour le moment", tient encore à sa formule "égalité ou indépendance."

Indépendance Inévitable? Il considère l'indépendance du Québec Inévitable, à moins que les Canadiens d'expression française ne puissent négocier les moyens d'obtenir l'égalité, ce qui signifie pour lui un bilinguisme plus répandu au Canada et plus de pouvoirs accordés au gouvernement québécois.

Il y a alors le danger que des hommes comme M. Johnson se sentent forcés de recourir à la solution extrême du séparatisme si les négociations constitutionnelles s'avèrent stériles. C'est ce qu'il a, pour sa part, menacé de faire.

Parmi les plus farouches adversaires du séparatisme figurent les Canadiens français des autres provinces, surtout ceux d'Ontario (425,000 ou sept pour cent de la population) et du Nouveau-Brunswick (211,000 ou 35 pour cent).

La minorité canadienne-française hors du Québec a tendance à identifier le gouvernement fédéral comme étant dans la meilleure posture pour préserver le fait français au Canada; ces Canadiens français se considèrent eux-mêmes comme la clé de l'expansion du français au Canada.

Il résulte de cette attitude que le séparatisme est confiné presque exclusivement au Québec, bien que des éléments radicaux préconisent un Etat français indépendant comprenant une partie du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et du nord-est de l'Ontario.

La commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a recommandé que le bilinguisme officiel soit étendu à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick et que l'on établisse des districts bilingues où la population le justifie dans les autres provinces.

La proportion des Canadiens d'origine française demeure à peu près la même aujourd'hui qu'au temps de la Confédération de 1867, alors qu'elle totalisait en peu plus d'un million d'individus, soit 30 pour cent de la population totale.

Les Canadiens français forment la plus importante minorité linguistique dans toutes les provinces anglophones, à l'exception des quatre provinces de l'Ouest, où les Allemands et les Ukrainiens sont plus nombreux.

C'EST L'HIVER, PROFITEZ-EN!

HARNAIS DECLENCHABLES ET VERIFICATION

Les fixations à déclenchement automatique ne sont pas des fixations de sécurité. Il faudrait éviter le terme "fixation de sécurité", qui risque de donner à certains une impression illusoire de sécurité. "Sûr" signifie "sans danger d'accident" i.e. "quelque chose sur quoi l'on peut se fier, qui n'offre aucun danger". Les statistiques démontrent que la plupart de ceux qui sont victimes d'accidents utilisent des "fixations à déclenchement"; ils ne sont donc pas "sûrs" au sens défini précédemment.

Ces statistiques démontrent que la majorité des skieurs utilisent des fixations à déclenchement automatique. D'ordinaire, ils se blessent parce que leurs fixations sont mal ajustées.

Le principe général est qu'un mouvement forcé, de côté ou vers l'avant, comme cela se produit lors d'une chute ou d'une collision, doit déclencher le mécanisme et libérer le pied du ski afin d'éviter toute blessure. Lorsque le corps tourne de côté ou penche vers l'avant relativement aux skis, toute la pression se concentre sur le bas de la jambe, depuis le genou. Si quelque chose doit céder mieux vaut que ce soit la fixation plutôt que la jambe ou la cheville.

La plupart des fixations à déclenchement doivent se dégager à la suite de tout mouvement violent anormal en skis, mais leur efficacité dépend de leur bon ajustement "par l'individu et pour l'individu", ainsi que d'une vérification régulière. Observez les indications du fabricant et assurez-vous que le réglage ne soit ni trop serré ni trop lâche. Le marchand devrait en expliquer le mécanisme lors de l'achat.

Ajustez vos fixations au bas des pentes. Le skieur devrait

chausser un ski, maintenir son équilibre à l'aide de ses cannes et, avec le pied libre, donner un coup solide à l'intérieur de l'autre chaussure, juste derrière les orteils. La pièce pivotante à l'avant devra être lâche au départ; resserrez-la tel qu'indiqué par le fabricant jusqu'à ce qu'un coupassez ferme soit requis pour dégager le pied. Procédez de la même façon pour l'autre ski.

Le déclenchement dû aux secousses vers l'avant agit sur le câble qui retient le talon. En équilibre sur vos cannes, la fixation sera trop lâche au départ. Resserrez-la jusqu'à ce que vous puissiez vous incliner vers l'avant à un angle de 45 degrés avec les skis, sans que la fixation ne cède. Cependant, un saut vers l'avant dans cette même position devrait provoquer le déclenchement. Cette vérification se fera également pour un ski à la fois.

Les skieurs plus audacieux désireront probablement un ajustement plus serré que celui-ci.

Ces méthodes de réglage s'appliquent à la plupart des fixations à déclenchement, mais pour obtenir le maximum d'efficacité, vérifiez vos fixations avant votre première descente le matin et l'après-midi.

On devrait considérer une piste de ski comme une route à sens unique. Vous devez vous y déplacer dans le sens de la circulation. Si vous vous arrêtez pour quelque raison que ce soit — pour vous reposer, parler à quelqu'un, remettre un ski ou ajuster votre équipement — faites-le sur le côté de la piste. A moins de vous être blessé en tombant, hâtez-vous de vous relever et de libérer la piste.

Lorsque vos skis sont ainsi libérés, ils ne doivent pas vous échapper, mettant les autres skieurs en danger; d'autre part, lors d'une chute en pirouette, ils risquent de vous blesser

vous-même. Des carres bien affilées peuvent infliger de violentes coupures. Il est donc préférable qu'une lanterne de sécurité rattache la chaussure au ski, en deux endroits. On re-

commande la lanterne Arlberg. La plupart des centres de ski défendent l'accès des remontées-pentes à un skieur qui n'a pas de bonnes lanternes de sécurité (avec deux points d'attache).

N'oubliez pas que des accidents peuvent toujours se produire, mais un skieur avisé, dont les harnais sont bien réglés, court moins de risques. Faites du ski oui, mais en toute sécurité!



DEVENEZ MEMBRE du

CLUB D'AUTOS-NEIGE



Le Club d'Autos-Neige de Bromont est situé dans un endroit enchanteur à seulement 44 milles de Montréal. (Sortie 44 de l'Autoroute des Cantons de l'Est et suivre les indications). Vous y pratiquerez votre sport favori sur plus de 36 milles de pistes magnifiques qui vous mèneront sur les Monts, OAK, SPRUCE et BROME dans une nature de rêve à la mesure de votre plaisir.



Le Club D'Autos-Neige de Bromont est ouvert tous les soirs de 4 h. à 11 h. Un orchestre fera les frais de la musique tous les samedis soirs.

Bienvenue à tous

Pour INFORMATIONS:

Tél.: 372-7161

Skier Plus Longtemps



Frelighsburg, P.Q. (514) 298-5144

HOTEL-MOTEL PINNACLE LODGE

- Situé face à un lac magnifique
- Centre de ski et de sports d'hiver
- 20 unités très modernes
- TV - Bains - Douches
- Bar salon - Salle à manger
- Salle de réceptions
- Ouvert à l'année
- 2 milles de Dunham et 7 milles de Cowansville
- Orchestre et danse tous les samedis soirs



Lac Selby

295-2137

R. Breault, prop.

SAMEDI FERME 1h. seulement de 5h. à 6h.

SPECIAL DU SAMEDI \$4 pour 8h.30 DE SKI

Le même billet sert l'après-midi et le soir

Ceux qui skient le mercredi après-midi obtiennent un billet gratuit pour vendre-di soir ou vice-versa.

Autres conseils aux skieurs!

Évitez les endroits où l'on a planté des skis croisés; c'est le signe que les patrouilleurs utilisent pour indiquer qu'il y a eu un accident.

Les cires à ski sont faites pour skier plus vite, aider à remonter les pentes et protéger les skis. Avant d'en utiliser parlez-en à un instructeur ou à un vendeur qualifié.

N'allez pas trop vite dans les sentiers tortueux où pourriez trapper quelqu'un ou rencontrer des obstacles dangereux. S'il vous arrive d'être pris par la nuit tombant, creusez ou érigez-vous un abri en faisant un toit de vos skis, de vos bâtons et de branches. Recouvrez le toit de neige et creusez le sol pour en faire une base ferme. Faites un feu à l'entrée. Éloignez-vous rapidement du dégarquadré du monte-pente car il y a d'autres skieurs qui suivent. Ne relevez pas vos bas sur vos pantalons; ils s'imbibent de neige qui fondra dans la laine et ils deviendront rapidement humides. Vous aurez bientôt les pieds gelés.

Les courroies de sécurité des skis devraient être de ceux qui se fixent à deux endroits: à la bottine et au ski. Lorsque vous transportez des skis: Ils devraient être attachés l'un à l'autre dos-à-dos, portés sur l'épaule, les pointes dirigées vers le sol.

Dans un endroit achalandé, portez-les, pointes vers le sol, le long de vous.

Vous pouvez attacher les bâtons aux skis ou les porter de l'autre main.

Les skieurs ne devraient jamais s'aventurer à traverser des endroits recouverts de glace à moins qu'on ait indiqué que ces endroits étaient sûrs.

Skier avec un bon contrôle signifie que vous pouvez arrêter quand bon vous semble quelque soit votre vitesse. Sur un monte-pente, gardez la pointe de vos skis vers le haut, assurez-vous que la ceinture de sécurité est fermée et assoyez-vous dans la chaise. Une chaise qui balance peut accrocher un pillier.

Ne surchauffez pas votre voiture quand vous allez faire du ski; vous aurez froid sur les pentes. Diminuez de vitesse ou arrêtez lorsque vous arrivez à l'intersection de deux pistes de ski.

Ayez l'esprit présent lorsque vous êtes en skis... Les obstacles sont vite arrivés. Ne balancez pas vos bâtons lorsque vous êtes en skis; vous pourriez blesser quelqu'un.

Avant de commencer à skier vérifiez soigneusement vos courroies de sécurité. Par la suite, vérifiez-les régulièrement.

Si vous entretenez bien votre équipement il vous servira correctement: Gardez vos bottes sur des formes pour que les semelles ne relèvent pas. Vérifiez souvent vos courroies pour être sûrs qu'ils se détachent correctement. Gardez la pointe de vos skis bien effilés.

Vérifiez la solidité des raquettes de vos bâtons. Vérifiez si vos bâtons de skis sont de la bonne longueur: étendez le bras horizontalement; la raquette du bâton doit toucher la neige et l'extrémité supérieure du bâton, votre main.

VENTE - SERVICE - REPARATION

le **ski-doo** Bombardier

Service spécial de dépannage en dehors des heures et le dimanche avant-midi

Jean LUSSIER Marine

715 Boul. Leclerc

Granby

378-4678

378-5544

Un Gout de MIEL

Les Skis Head à louer (et à vendre)

Skier avec des skis HEAD loués vous donne la soif de recommencer... Il vous font apprendre plus facilement et plus vite... avez plus de plaisir... impressionnez plus de gens... Notre boutique de location d'équipement vous assure un ajustement parfait... Votre plaisir, c'est notre affaire.

Boutique de SKI BROMONT Ski Shop

Murray Yeudall, prop.

Tél. 372-6614 (Bromont)
Tél. 861-6152 (Montréal)

NOUVEAU Révolutionnaire "SKITOMATIC" ne vous fait pas attendre

Plaisir en montant commelen skiant Inauguration samedi

8,000' de piste
Ski en saïree
Boutique de ski
Vaste Stationnement

Skitomatic
T-Bar
Skitomatic (toboggan)

ECOLE DE SKI 2 moniteurs
Cours pour GROUPE sur demande
Inf. Denis Duhamel
Tel. 372-7551

SOHLER LOGE-NEVADA LYNOLIA ANDERSON & BROS. HENKE hart

TONI SAILLY SKIS SCOTT USA DYNASTAR

KNEISSL MARKER Le Brasseur

Oberson Boutique de ski
en haut de Arsenault Chaussure
132 Main Cowansville 263-0303

ROSSIGNOL STRATO SKIS

CES SKIS SONT DISPONIBLES A LA

BOUTIQUE

JEAN LESSARD

Joignez-vous à

l'Ecole de Ski JEAN LESSARD

.. et à ses moniteurs qualifiés canadiens, français, suisses (membre de la C.S.I.A.)... ils sauront vous faire profiter de leur expérience.



JEAN LESSARD Instructeur en chef

LECONS DE GROUPE

TOUTS LES JOURS

DE 10 H. A MIDI

DE 2 H. A 4 H. P.M.

\$3.00

RESERVATIONS : 538-2548

SUTTON Qué